

UNIVERSITE PEDAGOGIQUE DE VILNIUS
FACULTE DE LANGUES ETRANGERES
DEPARTEMENT DE PHILOGIE ET DIDACTIQUE FRANÇAISES

Etudiante de la II-ième année du magistère

Aurelija Aliukonytė

LES SERIES LEXICALES, LEUR RÔLE DANS LE TEXTE

Mémoire

Directeur du travail:

Lecteur Vida Žvirinska

Vilnius

2006

VILNIAUS PEDAGOGINIS UNIVERSITETAS
UŽSIENIO KALBŲ FAKULTETAS
PRANCŪZŲ FILOLOGIJOS IR DIDAKTIKOS KATEDRA

Magistrantūros II k. studentė

Aurelija Aliukonytė

LEKSINIAI ŽODŽIŲ RYŠIAI, JŲ VAIDMUO TEKSTE

Magistro darbas

Darbo vadovas:

Lektorė Vida Žvirinska

Vilnius

2006

Sommaire

Introduction.....	4
1. La synonymie.....	7
1.1 Les sources de la synonymie.....	7
1.2 Généralités.....	7
2. L'antonymie.....	19
3. L'homonymie.....	29
3.1 Généralités.....	29
3.2 Les sources de l'homonymie.....	33
4. L'hyperonymie et l'hyponymie.....	35
5. La paronymie.....	37
6. L'autonymie.....	38
Le fonctionnement des séries lexicales dans le texte.....	39
Conclusions.....	52
Bibliographie.....	55
Sources.....	56
Conclusions.....	57

L'introduction

Le mot comme unité lexicale

Aucune langue ne peut exister sans mots. Les gens communiquent et pour communiquer il y a des unités lexicales qui composent les phrases, ce sont les mots. Chaque mot a son sens et il exprime une idée. Une branche de science qui étudie les unités lexicales, les mots d'une langue c'est *la lexicologie*. Elle s'intéresse à la forme et au sens des mots aussi aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe.

La langue vit : des mots apparaissent et disparaissent sans cesse ou se voient attribuer des sens nouveaux. Chacun utilise de manière particulière les mots du lexique, y prélève de quoi constituer ce que l'on appelle son **vocabulaire**, confère aux termes qu'il emploie un sens qui peut différer de celui qu'enregistrent les dictionnaires.

G. Tamine (Gardes-Tamine, 1998, 116-119) dit tout d'abord que le lexique est fait d'un **ensemble de signes**. Ces signes sont pris dans une double série de **renvois**. En premier lieu, ils sont en effet unis d'un référent, qui est, soit un objet, être, notion (*cet arbre que je vois*), soit une classe d'objets, êtres ou notions (*arbre*). En second lieu, ils renvoient les uns aux autres et sont pris dans des réseaux associatifs.

Le signe *arbre* renvoie aux arbres du monde, représentés par le dessin. La relation du signe au référent est placée sous le signe de l'**arbitraire**.

Le signe linguistique est une unité complexe à double face. L'une est appelée **signifiant**, elle est formelle. Ce signifiant lui-même peut prendre différentes formes, phonique (la voix, l'accent des individus différents) ou graphique (les graphèmes ont différentes réalisations).

L'autre concerne le contenu, et c'est le **signifié**. Il convient de bien prendre garde à ne pas confondre le référent et le signifié. Le référent est un fragment de réalité, le signifié est une représentation de cette réalité, qui en retient certaines propriétés et en élimine d'autres. Par exemple, le signifié du signe *arbre* ne tient pas compte de la diversité des arbres du monde, mais ne retient que ce qui est commun à tous, la notion de racines, de tronc, de branchages et de feuillage. Le signifié est une abstraction et il est tout à la fois plus pauvre (il simplifie la complexité de réel) et mieux organisé que la réalité (il met en évidence l'essentiel et donne un premier classement des éléments du monde). Les signifiés varient donc d'un

individu à l'autre, alors que la réalité est la même, et ils varient aussi bien en fonction des expériences individuelles qu'en fonction du nombre de signes utilisés par chacun.

La scientifique russe N. Lopatnikova présente le mot comme unité lexicale d'une manière différente (Lopatnikova, 1971, 9-13). Elle dit que la notion ou le concept peut être rendus par des moyens linguistiques différents : par des mots, des groupes de mots. C'est pourtant le mot qui sert de moyen pour exprimer la notion. La faculté d'exprimer des notions ou des concepts est une des caractéristiques fondamentales des mots et de leurs équivalents.

Donc le mot et la notion ou le concept constituent une unité dialectique. Pourtant une unité ne veut pas dire identité. Un mot peut être lié à plusieurs notions et, inversement, la même notion est parfois rendue par des mots différents. Il est nécessaire de faire la distinction entre les notions de la vie courante, ou les notions coutumières, et les concepts à valeur scientifique. Le concept scientifique reflète **les propriétés véritablement essentielles** des objets et des phénomènes consciemment dégagés dans le but spécial de mieux pénétrer et comprendre la réalité.

Les concepts scientifiques sont exprimés par les nombreux termes appartenant aux diverses terminologies.

La notion coutumière reflète dans notre conscience **les propriétés distinctives essentielles** des objets et des phénomènes. Les notions coutumières n'exigent pas de définitions précises et complètes au même titre que les concepts scientifiques qui veulent une extrême précision.

On a vu précédemment que la lexicologie est une branche de la linguistique qui étudie les unités lexicales, les mots d'une langue.

I. Timeskova (Timeskova, 1967, 7) explique que le lexique désigne des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux. Cette définition du lexique oblige à donner une définition précise de l'unité lexicale. Nous pouvons communiquer à l'aide des mots. On peut écrire et dire des mots, donner l'information. Le même mot peut désigner des notions différentes. Ainsi le mot *bouton* rend l'idée du bouton d'une fleur, de celui d'un habit (d'où vient le verbe boutonner), d'un bouton de manchette, d'un bouton de sonnette électrique, d'une tumeur sur la peau. Ce mot traduit plusieurs notions dans la terminologie spéciale.

La même notion peut être traduite par des mots différents. Les synonymes expriment les diverses nuances d'une seule notion ou des notions très rapprochées. Comprenez les synonymes : *courage, bravoure, audace, hardiesse, héroïsme, vaillance*. Chacun de ces

substantifs est marqué de traits distinctifs qui le rendent en même temps propre à exprimer l'idée générale de courage qu'ils représentent tous.

Toutes les unités lexicales, tous les mots peuvent être décrits et classés selon leurs aspects formels. Mais la morphologie lexicale peut s'accompagner d'un secteur proprement sémantique qui regroupe et analyse les unités lexicales en fonction de leur sens. Ces groupements sont appelés par les noms différents. Certains auteurs comme par exemple N. Salminen et J.Gardes-Tamine les appellent **les relations lexicales**. Il y en a d'autres comme A.Lehmann qui les appelle **les relations sémantiques**. Ou encore, des auteurs russes telles que I.Timeskova et N.Lopatnikova les nomment **les séries lexicales**.

N.Salminen présente les relations lexicales en disant que toutes les unités lexicales à l'intérieur du lexique entretiennent entre elles des rapports sémantiques plus ou moins étroits : *égoïsme et individualisme* ont une relation de sens qui n'existe pas entre *égoïsme et beauté* ; *intelligent et bête* se ressemblent plus que ne le font *intelligent et bleu* ou *court* ; *détester, haïr, excréter* ont des rapports de sens que n'ont pas *détester et nager* ou *marcher* ; *véneux et venimeux* sont proches, ainsi que *fruit et pomme*.

Certains signes entretiennent entre eux des relations d'identité, d'opposition et d'implication sémantiques (synonymie, antonymie, hyponymie/hyperonymie), d'autres offrent plusieurs significations (polysémie). On peut également rencontrer des signes qui se ressemblent au niveau formel (homonymie, paronymie). Toutes ces relations lexicales se manifestent le plus souvent dans le contexte et en rapport avec la syntaxe.

A.Lehmann interprète ce phénomène de la manière suivante : elle dit que les relations sémantiques entre les unités lexicales structurent le lexique sur le plan paradigmatique. Elles sont de deux types :

-relations hiérarchiques et d'inclusion lorsqu'elles concernent des unités qui n'ont pas le même rang (hyponymes et hyperonymes etc.)

-relations d'équivalence et d'opposition lorsqu'elles concernent des unités de même rang (synonymes, antonymes, co-hyponymes).

Comme nous le voyons la diversité de l'interprétation de ce phénomène linguistique n'est pas très marquée. Toutefois la présentation de N.Salminen nous paraît la plus logique et la plus exhaustive. Donc en français il existe les relations lexicales suivantes : synonymie, antonymie, homonymie, hyperonymie, hyponymie, paronymie, autonymie.

1. La synonymie

1.1. Les sources de la synonymie

Les sources de la synonymie sont très variées dit I.Lopatnikova (Lopatnikova, 1967, 147-149).

a) L'emploi métaphorique d'un seul ou de plusieurs mots qui dans leur sens figuré deviennent synonymes d'un autre mot pris au sens propre.

b) Le développement de la polysémie des mots. Au cours de l'évolution le mot arrive à exprimer de notions nouvelles et devient synonyme de mots qui ont désigné les mêmes notions.

c) Le langage dit populaire, l'argot et les langues de profession fournissent une grande quantité des synonymes

d) Les parlers locaux (les dialectes) sont aussi une des sources de la synonymie.

e) Le langage poétique garde les synonymes empruntés au fond archaïque de la langue.

f) Les euphémismes fournissent aussi des synonymes.

g) Pour créer des synonymes la langue recourt parfois à l'emprunt aux langues étrangères.

h) Il y a des cas assez rares où les doublets étymologiques gardent une certaine communauté de signification. On les considère comme synonymes.

1.2. Généralités

A.N.Salminen (Salminen, 1997, 110-113) dit que la synonymie désigne la relation que deux ou plusieurs signifiants ayant le même sens (un seul signifié) entretiennent entre eux. Mais pour définir si on a synonymie, il utilise une procédure de **substitution** : on remplace un mot par un autre dans un même contexte. Ces mots sont synonymes si le sens n'en est pas modifié. **Les synonymes doivent donc appartenir à la même classe grammaticale.**

Par exemple, si on analyse les deux mots *fort et épicé*. Selon la signification, ce sont deux mots qui sont synonymes:

La sauce est forte.

par : *La sauce est épicée.*

Comme en les remplaçant, on ne ressent pas de différence bien nette entre ces deux mots, on devrait pouvoir les considérer comme synonymes. Mais si l'on examine avec plus de précision ces deux termes, on s'aperçoit que la notion de synonymie est difficile à cerner avec rigueur et que les mots appelés « synonymes » ne sont pas des synonymes dans tous les contextes. Avec les mêmes mots, on peut construire des phrases où la synonymie disparaît :

Cette femme est forte.

* *Cette femme est épiciée.*

Deux mots peuvent avoir, pour une partie de leurs emplois, une acception identique alors que, dans d'autres cas, ils ont des sens plus ou moins divergents.

La linguiste russe I. Timeskova (Timeskova, 1967, 135-150) dit que les synonymes sont des mots à significations rapprochées exprimant les diverses nuances d'une seule notion ou de plusieurs notions très proches. Il y a entre les mots et locutions synonymes non seulement des ressemblances mais aussi des différences de sens, d'expressivité et de couleur stylistique, ainsi que des différences d'emploi et de construction.

Ainsi, '*faible*' se dit de ce qui manque naturellement de force, tandis que son synonyme '*chétif*' ajoute à l'idée de faiblesse celle de développement physique insuffisant. '*Abracadabrant*', synonyme familier de '*bizarre*', a une valeur expressive : il est péjoratif.

N. Lopatnikova (Lopatnikova, 1971, 179-194) présente les synonymes en disant que tous les mots sémantiquement apparentés, réunis par le même terme d'identification sont qualifiés de synonymes. Ce sont généralement des vocables plus ou moins voisins quant à leurs acceptions qui se trouvent en rapport de subordination logique. Mais il faut faire attention que la dénomination du même objet ou phénomène de la réalité n'est point non plus un critère sûr de la synonymie. En effet, des vocables très différents par leur sens peuvent désigner dans la parole le même objet, cependant ils ne deviendront pas pour autant des synonymes. N. Lopatnikova, pour définir la synonymie, indique le critère d'**interchangeabilité** des mots. Mais en réalité, beaucoup de vocables qui sont qualifiés de synonymes sont interchangeables grâce au nuances de sens qui les distinguent. Donc c'est uniquement à partir de la faculté des vocables d'exprimer des notions identiques ou proches qu'il est possible de dégager des synonymes.

J. Picoche (Picoche, 1992, 99-100) dit que deux ou plusieurs mots appartenant à la même parité du discours sont dits **synonymes** quand ils ont le même **sémème** (c'est-à-dire le même genre prochain et les mêmes différences spécifiques). Ils devraient donc logiquement être substituables les uns aux autres dans tous les contextes. Mais le phénomène de la synonymie est troublé par les faits :

a) les mots envisagés peuvent être polysémiques, et synonymes par une seule de leurs acceptions. Il peut même se faire que certains mots ne soient synonymes que dans des emplois métaphoriques et dans des contextes tout à fait particuliers : *pain, vie, bifteck* ne sont guère synonymes que comme compléments du verbe *gagner*.

b) un des mots peut être marqué par rapport à l'autre, c'est-à-dire comporter un trait pertinent de plus, appelé la **marque** : *matou* désigne le chat mâle adulte entier, alors que *chat* peut désigner le même animal ou toute l'espèce.

c) les deux mots envisagés peuvent s'opposer par leur valeur stylistique : *migraine et céphalée*, synonymes par leur contenu sémantique, ne peuvent s'employer dans les mêmes contextes, l'un étant populaire, l'autre savant.

I. Timeskova (Timeskova, 1967, 138-147) distingue les groupes des synonymes suivants : **les synonymes idéographiques et les synonymes stylistiques**.

Synonymes idéographiques sont des mots à des significations rapprochées, ayant d'habitude une valeur stylistique neutre et faisant partie de la langue littéraire. Ces mots ne comportent pas de nuances expressives, ne se distinguant que par leur sens lexical et par l'étendue de leur emploi.

Les mots désignant différentes nuances d'une même idée forment une série lexicale de synonymes. Dans chaque série lexicale il y a un mot qui rend de la manière la plus générale la motion représentée par toute la série. C'est la **dominante** de la série : mot qui est le plus neutre de tous les synonymes, a des liens sémantiques extrêmement larges et se combine avec un grand nombre de mots, fait partie de plusieurs proverbes et locutions toutes faites. Parmi les synonymes '*quitter qn*', '*abandonner qn*', '*laisser qn*', c'est *quitter* qui exprime de la manière la plus compréhensive le sens général qu'ils ont tous : se séparer de quelqu'un pour quelque temps ou pour toujours, sans plus s'intéresser au sort de l'abandonné. '*Laisser*', c'est se séparer d'une personne qui reste dans l'endroit dont on s'éloigne ; aussi ce verbe s'emploie-t-il avec un circonstanciel de lieu (ou, plus rarement, avec un déterminant prädicatif ou un circonstanciel qui indiquent l'état dans lequel on laisse la personne en question). Comparez l'emploi de ces verbes dans des phrases :

*Bérénice lui fut tendrement attachée et vous savez qu'il la **quitta** malgré lui et malgré elle.* (A. France)

*Elle avait été **abandonnée** jeune encore ... par Nicolas Borniche, son mari.* (Ibid.)

*Le marquis avait **laissé** sa jeune femme à Milan.* (Stendhal)

*Julien les suivit par habitude, sans même regarder M. de Rênal, qu'il **laissa** profondément irrité.* (Stendhal)

Analysons encore les synonymes *'plein'*, *'complet'*, *'comble'*, *'bondé'*.

'Plein', antonyme de *'vide'*, se dit de n'importe quel objet capable de contenir quelque chose ; il indique que l'objet en question contient tout ce qu'il peut contenir. Cet adjectif est le terme principal de la série : c'est un terme le plus abstrait, le plus dépourvu de nuances. Quant à l'adjectif *'complet'*, l'aire de son emploi est plus restreinte : il se dit par excellence d'un local (salle, théâtre, etc.) ou d'un véhicule (train, autobus, etc.) pour indiquer que toutes les places sont occupées. *'Comble'* qui se dit de ce qui est très ou trop plein et s'applique à un récipient, à un local ou à un véhicule, renchérit sur *'plein'* : il indique que le récipient est rempli par-dessus ses bords, que le lieu ou le véhicule est rempli de monde à ne pas pouvoir en tenir plus. *'Bondé'* qui a la même aire d'emploi que *'complet'* (lieux et véhicules) renchérit encore sur les eux adjectifs précédents : il se dit de ce qui est rempli outre mesure, tassé autant que possible.

Comparez :

*Les bars, les cafés, éclairés à giorno, étaient **pleins**.* (R.Martin du Gard)

***Complet** en bas... Encore trois places à l'impériale.* (R. Vaillant-Couturier)

*C'est le Pont Transbordeur qui me fait du tort. Avant qu'ils aient bâti cette ferraille, mon bateau était toujours **complet**.* (M.Pagnol)

*A l'heure de l'apéro, le bar est **comble**...* (H.Bazin)

*Il faisait remarquer ... que le dimanche la terrasse serait **comble**...* (Ibid.)

*Un grand véhicule, **bondé** d'hommes armés, barrait la grand-route.* (Villiers de l'Isle-Adam)

Donc on peut voir que les synonymes d'une même série ont des significations rapprochées, mais non pas identiques, et ne peuvent pas se remplacer l'un l'autre. Ils permettent de caractériser une même notion de différents côtés et d'exprimer ses nuances les plus diverses. Chacun des synonymes d'une série se distingue des autres soit par son sens lexical particulier, soit par sa valeur expressive, soit par sa fonction stylistique ou bien par ses liens sémantiques.

Synonymes stylistiques se sont les mots à significations rapprochées désignant les diverses nuances d'une même notion, mais appartenant à différents styles du langage.

Voilà trois synonymes *'mort'*, *'trépas'*, *'décès'*.

Le substantif *'mort'* n'a point de couleur stylistique, puisqu'il est employé dans tous les styles de la langue, dans toutes les situations, quelles que soient les circonstances de l'énoncé et qu'il s'agisse d'un homme ou d'un animal. *'Trépas'* et *'décès'* ne s'appliquent qu'à l'homme. Le premier, mot vieilli, est un synonyme poétique de *'mort'* ; il n'est que rarement employé. Il serait déplacé dans la conversation courante, dans un document officiel,

ou dans un exposé scientifique. On le trouve quelquefois dans un discours politique, écrit ou parlé, mais toujours emphatique, ainsi que dans la poésie ou la prose d'art. 'Décès' est un terme officiel ; il est employé dans le langage de l'administration et du droit (actes de l'état civil, par exemple) ainsi que dans le langage de la presse.

Comparez l'emploi de ces synonymes dans des phrases :

*C'était **la mort** des pauvres, qui n'a ni faste, ni suivants, ni amis, ni parents.* (H. de Balzac)
*Le lendemain matin, Bianchon et Rastignac furent obligés d'aller déclarer eux-mêmes **le décès**, qui vers midi fut constaté.* (Ibid)

*O jours où **le trépas** perdit son privilège...* (V. Hugo)

Les verbes 'obéir' et 'se soumettre' (obéir, le plus souvent parce qu'on renonce à résister), synonymes idéographiques neutres, ont pour synonyme stylistique le verbe 'obtempérer', terme de droit et d'administration, qui est du style officiel : 'obtempérer à la justice', 'obtempérer à un ordre'

Obéis-moi ! Je suis ton père ! (Villiers de l'Isle-Adam)

...à un croisement, deux gendarmes arrêtaient ma course. « On ne passe pas ! » me dirent-ils.

*...j'**obtempérai** sans demander pourquoi.* (P. Daninos)

Souvent, il y a entre les synonymes stylistiques des différences supplémentaires, différences de sens ou celles d'expressivité.

Le verbe neutre 'céder' a deux synonymes stylistiques, 'caler' et 'caner', dont le premier est familier et le second populaire. On 'cède' pour une raison ou une autre ; on 'cale' quand on se sent impuissant, on 'cane' quand on a peur.

L'abréviation 'aristo', synonyme populaire d' 'aristocrate', a une valeur ironique ou péjorative.

Les synonymes stylistiques permettent de varier, de charger notre façon de parler selon les circonstances et l'usage. Ils permettent de rendre les plus fines nuances de la pensée. Plus la langue est évoluée, plus elle est riche en synonymes. Il faut aussi noter qu'il n'y a pas de limites strictes entre les deux types essentiels de synonymes. On trouve des synonymes stylistiques à côté des synonymes idéographiques. Par exemple, dans la série *maison, demeure, habitation, immeuble logis, habitacle, cabane, taudis, masure, bicoque, taule* le substantif *habitacle* appartient au style poétique, le mot *bicoque* est familier, *taule* est un terme d'argot généralement péjoratif. Les autres substantifs de la série sont des synonymes idéographiques.

Il est aussi à noter que les synonymes stylistiques comme les synonymes idéographiques ont souvent des distinctions d'ordre affectif ou expressif, ils marquent différents degrés d'intensité de qualité ou d'action. Généralement, les synonymes stylistiques sont plus expressifs que les synonymes idéographiques. Par exemple examinons les synonymes **beau, joli, bath, chouette** qui se distinguent par le sens et la couleur stylistique, par l'expressivité ou l'emploi.

'**Beau**' et '**joli**' sont des synonymes idéographiques à différences sémantique, '*beau*' désignant plus spécialement ce qui a de la régularité, de la noblesse, de la grandeur, '*joli*', ce qui est délicat, fin, charmant. '*Bath*' et '*chouette*' sont des synonymes populaires de '*beau*' et de '*joli*' à valeur d'appréciation accentuée. '*Beau*', '*joli*', '*bath*' et '*chouette*' se disent des êtres animés et des choses. Voici des exemples :

*...la **belle** Ariane, assise, des grains de corail au cou, ses bandeaux noirs au long de ses joues pâles, svelte, en un blanc peignoir, ... regardait, de ses noirs yeux un peu fixes, le village endormi, la campagne lointaine ...* (Villiers de l'Isle-Adam)

*... je voulais connaître la jeune fille ; je me figurais qu'elle était **jolie**.* (H. de Balzac)

*Elle est bien **Bath**... !* (J. Laffitte)

*-Tu es **belle**, dit-il...*

*-Tu est **chouette**, dit-il, tu es vraiment **chouette**.*

...Il essaie de me faire entrer dans sa familiarité. (R. Vailland)

Les synonymes enrichissent l'inventaire des moyens d'expression d'une langue; ils permettent de choisir le mot ou la locution nécessaire pour exprimer une idée, pour traduire un sentiment.

Souvent **les synonymes** sont disposées **en gradation ascendante**, c'est-à-dire le synonyme qui suit est plus fort que l'autre. **La gradation** est propre au discours de nature émotive ; on trouve des exemples dans la langue parlée, dans le journalisme et les manifestations oratoires, dans la prose d'art et la poésie. En voici un exemple littéraire (le père Goriot parle de son amour pour les filles) :

*Vous savez bien que je les **aime**, je les **adore** !* (H. de Balzac)

En choisissant un ou l'autre synonyme on peut montrer l'attitude du sujet parlant envers le fait en question, permet d'entrevoir les qualités morales du sujet parlant lui-même. Voici un dialogue :

- Sacrebleu ! messieurs, dit le répétiteur, laissez donc le père Goriot, et ne nous en faites plus manger, car on l'a mis à toutes sauce depuis une heure... Que le père Goriot soit

crevé, tant mieux pour lui ! Si vous l'adorez, allez le garder, et laissez-nous manger tranquillement, nous autres.

- *Oh ! oui, dit la veuve, tant mieux pour lui qu'il soit **mort** ! Il paraît que le pauvre homme avait bien du désagrément, sa vie durant.* (H. de Balzac)

Enfin, la synonymie, l'existence de variantes stylistiques, c'est-à-dire de différentes formes pour exprimer une même idée, est une ressource qui permet d'éviter la répétition d'un mot.

Et N.Lopatnikova (Lopatnikova, 1971, 184-190) sans **synonymes absolus et relatifs, synonymes partiels** elle distingue **les variations différentielles des synonymes :**

a) les variations notionnelles

b) les variations affectives. Il existe plusieurs synonymes pour rendre la notion de *enfant*. Le mot *enfant* est neutre ; le mot *bambin* désigne un petit enfant avec une nuance de sympathie ; le mot *gosse* traduit la sympathie du locuteur, mais il comporte en même temps une nuance de supériorité et de dédain ; quand on veut parler à un petit garçon sur un ton amical et un peu protecteur, on peut l'appeler *petit bonhomme* ; le mot *galopin* est employé généralement dans un sens péjoratif.

c) les variations stylistico-fonctionnelles. Les mots qui appartiennent à l'un ou l'autre style de la langue écrite ou parlée. Le choix des mots dépend dans chaque cas concret des circonstances, du caractère de l'énoncé. On ne se sert pas de même vocabulaire dans un livre scientifique, une lettre officielle ou intime, une conversation avec une personne âgée ou avec un enfant. Les mots utilisés peuvent être neutre, nobles, familiers ou vulgaires. Cette répartition stylistique du vocabulaire donne naissance aux synonymes stylistico-fonctionnels.

d) les variations d'emploi. Il y a des synonymes qui se distinguent avant tout par leur environnement linguistique. L'emploi de ces mots avec d'autres est une question d'usage.

Les mots *travail, labeur* sont des synonymes dont les sens sont très proches. Il y a des cas où les deux synonymes s'emploient indifféremment, dans les mêmes conditions linguistiques, mais aussi il y a des cas où les conditions d'emploi ne sont toujours identiques.

Il faut aussi faire la distinction entre **les synonymes absolus** et **les synonymes approximatifs ou partiels**. N.Salminen (N.Salminen, 1997, 111-113) dit que les cas de synonymie absolue sont extrêmement rares. Ils ne se rencontrent guère que dans le langage technique ou scientifique. Par exemple, le vocabulaire de médecine présente des doublets, les uns souvent empruntés au latin, les autres au grec (*ictère, hépatite*). Parfois, des chercheurs

différents forgent des mots différents pour désigner le même concept (*archilexème/hyperonyme*).

Globalement, on peut prévoir que si deux mot sont employés exactement dans les mêmes contextes, l'un d'eux a tendance à disparaître ou à changer de sens. Si plusieurs signifiants correspondent à un même signifié, c'est certainement parce que la langue en a besoin : il y a sans doute entre ces mots des différences plus ou moins sensibles.

La synonymie est donc le plus souvent **partielle** : l'un des signifié d'un mot coïncide avec l'un des signifiés d'un autre. Il convient de préciser que la plupart des mots sont polysémiques (=possèdent plusieurs sens). Or, la synonymie, quand elle se rencontre dans de tels mots, ne concerne généralement qu'une partie des sens. Parmi les nombreux sens du mot *fort*, on trouve trois sens suivant :

1. dont l'intensité a une grande action sur les organes des sens ;
2. qui a une grande force intellectuelle, de grandes connaissance (dans un domaine), qui excelle dans la pratique (de qch) ;
3. qui est considérable par les dimensions (corpulent, gros).

Seul le sens 1 se retrouve dans *épice* et la synonymie ne porte que sur lui.

On reconnaît donc que dans une langue toute dualité de mots a tendance à correspondance, au moins sous certains aspects, à une dualité de sens ou d'emploi. Les caractéristiques sur lesquelles on s'appuie pour distinguer *les synonymes partiels* sont de plusieurs sortes. Très souvent ils se laissent différencier en termes de *registres ou de niveaux*. En effet, chez un même individu, coexistent plusieurs systèmes, selon la situation de communication. La notion de niveau de langue montre les différents types d'usage distincts selon le milieu socioculturel des locuteurs. Certains usages sont recommandés, d'autres neutres et d'autres enfin condamnés par la communauté linguistique. Un dictionnaire distinguera la plupart du temps les niveaux : « *vieux* », « *classique* », « *littéraire* », « *poétique* », *familier* », « *populaire* » et « *trivial* », éventuellement « *soutenu* », « *vulgaire* » et « *argotique* ». La notion de registre peut concerner la variation des conduites linguistiques selon le médium utilisé (écrit / oral), selon les relations sociales et selon les domaines de l'expérience (vocabulaire courant / vocabulaires spécialisés).

En effet, les mots synonymes ne fonctionnent pas toujours dans le même registre, même si leur équivalence peut être considérée comme totale sur le plan sémantique. Le choix de l'un ou de l'autre est souvent conditionné par des paramètres socioculturels ou stylistiques. C'est le cas de *migraine* et de *céphalée*, par exemple. Ces deux noms désignent exactement la même maladie, mais ils ne sont pas employés par les mêmes locuteurs dans les

mêmes circonstances. Le nom scientifique est surtout utilisé dans une conversation technique, alors que l'autre est d'usage courant.

Examinons les couples de mots comme :

Voiture et bagnole

Sel et chlorure de sodium

Fille et gonzesse

Ennuyeux et emmerdant

Avare et parcimonieux

Si le premier terme de chaque couple peut être considéré comme neutre, le second sera – selon les circonstances et les système de valeur – considéré comme familier, populaire, vulgaire, scientifique ou littéraire.

Certains mots sont **synonymes** seulement dans des emplois **métaphoriques** et, par conséquent, dans des contextes tout à fait particuliers : *pain, vie, bifteck, croûte* sont des synonymes uniquement en tant que compléments du verbe *gagner*.

La différence entre deux **synonymes** peut être **géographique**. *Soixante-dix* et *septante* ou *quatre-vigt-dix* et *nonante* s'opposent par le fait que l'un est général alors que l'autre marque une origine géographique limitée.

Le problème de **la synonymie est aussi directement lié aux tabous**. Un mot tabou est un mot que le consensus social conseille d'éviter en raison d'une identification plus ou moins consciente du nom à la « chose » dénotée. Les euphémismes *décéder* ou *s'éteindre* remplacent le mot *mourir*. *Handicapé* est volontiers utilisé à la place d'*infirme*. Ces euphémismes dont on se sert pour déguiser une réalité fâcheuse forment un facteur privilégié de création synonymique.

J.Gardes-Tamine (Tamine, 1998, 125-126) dit que **les synonymes absolus** sont substituables dans n'importe quel contexte. Ces cas-là sont extrêmement rares et les synonymes absolus ne se rencontrent guère en dehors des nomenclatures scientifiques comme le dit aussi A.N.Salminen. Ainsi on peut dire que les nomenclatures scientifiques ont deux appellations qui ne sont pas interchangeables, le nom scientifique qui n'est utilisé que par des spécialistes à ses confrères dans le langage courant. Par exemple, *ictère* et *jaunisse* ont bien la même signification, mais sont spécialisés par registre de langue. Niveaux et registres font ainsi obstacle à la synonymie totale, alors que, paradigmatiquement, les mots ont une signification identique.

Un deuxième obstacle - les **collocations** (les associations stéréotypées qui, étant donné un terme, rendent prévisible la présence d'un autre). Ainsi, pour exprimer l'intensité, on utilisera des adjectifs différents :

*La **ferme** résolution*

*Un soin **scrupuleux**,*

*Une attention **soutenue***

*Une ignorance **crasse***

Dans ces locutions il n'y a pas de possibilité de choix. Tous les adjectifs sont des synonymes de *grand*, mais ils ne sont pas substituables les uns aux autres.

La situation la plus fréquente est la **synonymie partielle** où deux mots sont substituables seulement dans un contexte précis :

***Remplir** une fonction*

Occuper

Mais pas :

***Remplir** un formulaire*

** **occuper***

Selon la première situation on peut voir qu'il existe des mots dont le sens paraît identique hors contexte, mais qui ne sont pas substituables dans tous les contextes en raison des collocations.

Si on analyse la terminologie de la classification d'A. Lehmann (Lehmann, 2003, 59-63), elle est tout à fait différente. Tout d'abord il faut remarquer qu'elle différencie les synonymes selon les traits : **syntaxiques, sémantiques, pragmatiques**.

Les différences syntaxiques. Les différences d'emploi des unités linguistiques dépendent de contexte commun. La synonymie est aussi très fort liée avec le contexte commun : deux mots sont synonymes dans certains environnements et non dans d'autres. Ce phénomène, en grande partie dû à la polysémie, est appelé **synonymie contextuelle** ou **partielle**. Dans ce cas le terme *contexte* ne désigne pas le contexte situationnel, mais le contexte linguistique. Donc elle note que une étude des synonymes doit être d'abord contextuelle. La méthode de l'**analyse distributionnelle** est ici primordiale. Elle consiste à préciser les environnements possibles de chaque mot, du point de vue syntaxique et sémantique. Si on analyse des phrases où l'unité linguistique est utilisée l'analyse distributionnelle dégage les propriétés qui appartiennent en propres à cette unité utilisée et aussi elle spécifie les constructions syntaxiques et indique la nature sémantique des environnements. Voici l'exemple :

Grave et *sérieux* commutent notamment lorsqu'ils sont utilisés avec un nom abstrait : *la situation (la question, l'affaire, le problème) est grave/ est sérieux (se)* ; leur signification est voisine : « qui a une très grande importance et peut avoir des conséquences fâcheuses » ; mais le mot *grave* porte en lui même une signification d'imminence du préjudice. En revanche, lorsqu'ils s'appliquent à un nom concret/audible/, le changement de *grave* et *sérieux* est impossible : *Le son de cet instrument est grave (*est sérieux)*.

Les différences sémantiques. Certains synonymes peuvent se trouver dans le même contexte, mais ils peuvent ne pas être synonymes partiels. Car il existe aussi des nuances de leur signification. Par exemple *Cime* se distingue de *sommet* par le sème /pointu/ ; *pourpre* de *rouge* par le sème /foncé/ ; *lassitude*, *épuisement* désignent le même état physique que *fatigue* mais avec une différence de degré. On peut dire *le sommet de la tour Eiffel*, mais pas **la cime de la tour Eiffel*.

Les différences pragmatiques. En règle générale, les synonymes qui se distinguent par leurs composantes pragmatiques sont interchangeables dans les mêmes énoncés.

Les différences pragmatiques :

- variations diachroniques : *bru/belle-fille*, *épatant/super* ;
- variations géographiques : *wassingue* (nord de la France) ou *panosse* (dans le Midi)/serpillière ;
- variations liées aux registres de langue : familier, ou populaire/standard (*futal/pantalon*, *tronche/tête*), littéraire/standard (*croisée/fenêtre*), argot (verlan)/langue commune (*meuf/femme*, *keuf/flic*) ;
- variations liées à l'opposition langues de spécialité/langue commune : *rhinite/rhume*, *préposé/facteur* ;
- connotations, qu'il s'agisse de péjoration (*nègre* pour un être humain par rapport à *noir* ou *black*) ou au contraire d'euphémismes : *longue maladie* (pour *cancer*), *demandeur d'emploi* (pour *chômeur*), *technicien de surface* (pour *balayeur*), *SDF* (pour *sans-abri*).

Selon J.Picoche (Picoche, 1992, 101) il existe aussi **des parasynonymes** ou des synonymes imparfaits. Il s'agit du caractère régional de leur niveau (registre) de langue ou encore leur âge (mots archaïques ou néologiques) et enfin leur caractère péjoratif ou mélioratif.

Mais on peut aussi analyser les relations sémantiques du côté stylistique. N.Laurent (Laurent, 2001, 25-26) dit que **la synonymie** se définit comme une relation de *quasi* identité sémantique entre plusieurs signifiants distincts. La synonymie est toujours partielle, jamais absolue : l'examen comparé des signifiés de termes synonymes fait toujours apparaître au

moins un sème qui les différencie. Par rapport à *mourir* qui est un mot neutre, le verbe *périr* ajoute le sème inhérent de la violence de la mort. Il appartient au niveau de langage soutenu. *S'éteindre* ajoute le sème inhérent, il donne le sens d'une mort plus douce que le verbe mourir, et il appartient aussi au niveau de langage soutenu. *Claquer* ajoute le sème afférent d'un niveau de langage populaire d'une mort subite.

La synonymie concerne le stylisticien pour au moins deux raisons :

-elle pose la question du choix : pourquoi tel mot a-t-il été choisi au détriment d'un autre, dont le contenu dénotatif est presque semblable ?

la synonymie peut s'étendre à des unités supérieures au mot et affecter l'ensemble d'une expression, d'une phrase ou d'un texte donné : ce sont les figures de la *périphrase*, de l'*expolition* et de la *paraphrase*.

On appelle *périphrase* la désignation indirecte et descriptive d'un référent en plusieurs mots.

On appelle *paraphrase* le phénomène de synonymie étendu selon lequel le contenu d'un même énoncé est reformulé plusieurs fois dans le texte. La paraphrase est donc une relation entre phrases, comme la synonymie est une relation entre mots ou expressions. Comme pour la synonymie, il n'existe pas de paraphrase absolue : toute reformulation fait intervenir une différence de sens.

Il est difficile de distinguer la paraphrase de l'*expolition* car les deux figures consistent à varier l'expression d'une unique information dans le cadre d'un ensemble textuel étendu. Ces trois figures se reposent sur un phénomène de *synonymie discursive*.

2. L'antonymie

L'antonymie selon N.Salminen (Salminen, 1997, 113-118) apparaît d'une certaine façon comme le contraire de la synonymie. « Antonyme » est l'antonyme de « synonyme ». Elle désigne une relation entre deux termes de sens contraire. Il est important de dire que les mots qui sont traités des antonymes doivent avoir quelques traits qui permettent de les mettre en relation de façon pertinente. On ne peut comparer que ce qui est comparable. La relation d'antonymie existe surtout dans les mots qui représentent des qualités ou des valeurs, des quantités, des dimensions, des rapports chronologiques par exemple *blanc – noir, bonté – méchanceté, amour – haine, patience – impatience, petit – grand, beaucoup – peu, nuit – jour*.

J.Gardes-Tamine (Tamine, 1998,126-127) indique que l'antonymie est la relation antonyme de la synonymie, puisqu'elle joue entre termes de sens contraire. On ne parle de relation d'antonymie que si les termes ont une communauté de sens sur laquelle se perçoit leur différence : *blanc* et *noir* peuvent être comparés, car il s'agit de deux couleurs, mais *blanc* et *rond* ne pourraient être antonymes.

Pour I.Timeskova (Timeskova, 1967, 150-153) comme pour tous les autres auteurs les antonymes sont des mots à significations contraires qui rendent des notions opposées. On trouve les antonymes parmi les différentes parties de discours : les substantifs : *rapidité – lenteur, beauté – laideur, confiance – méfiance* ; les adjectifs : *présent – absent, bon – mauvais, mobile – immobile* ; les verbes : *sortir – entrer, monter – descendre, approuver – désapprouver* ; les adverbes : *vite – lentement* ; les prépositions : *sous – sur*, etc.

Mais il faut faire attention à ce qu'elle remarque que l'antonymie est une catégorie historique changeant au cours des siècles. Ainsi, avec l'évolution du sens des mots des liens antonymiques varient eux aussi. L'adjectif *chétif*, par exemple, avait d'abord pour antonymes les mots *libre, franc*, de nos jours ses antonymes sont *fort, robuste, vigoureux*. Les adverbes *là-haut et là-bas* ne sont plus antonymes, le mot *bassesse* qui ne s'emploie qu'au sens figuré d' 'action vile', n'est pas antonyme du mot *hauteur*.

N.Lopatnikova (Lopatnikova, 1971, 194-198) présente les antonymes comme des mots à sens opposé, qui expriment des notions contraires. L'antonymie est un phénomène psycholinguistique ; les oppositions antonymiques ne reflètent pas nécessairement les oppositions réelles entre les choses, mais les oppositions qui se forment dans l'image que nous nous formons du monde réel. Par exemple, *le blanc* et *le noir* sont pour notre esprit

linguistique des contraires, tandis que *le rouge* et *le violet* ne le sont pas, quoique du point de vue scientifique ils représentent bien les points opposés du spectre. Grâce à cette particularité des oppositions psycholinguistiques apparaît le phénomène de **l'antonymie occasionnelle**.

Les antonymes comme les synonymes peuvent être classifiés. Mais chaque auteur présente des classifications différentes, ils distinguent des groupes différents. Par exemple, A.N.Salminen trouve des groupes tels que : **antonymes absolus et partiels, les antonymes complémentaires ou non gradables ou même contraires, les antonymes gradables ou polaires, les antonymes réciproques, les antonymes incompatibles**. J.G.Tamine propose la classification selon le modèle des synonymes : **les antonymes absolus, partiels, les antonymes approximatifs et les antonymes impropres** mais elle distingue aussi : **les termes contraires, les oppositions polaires, les termes incompatibles, les termes réciproques**. I.Timeskova classe les antonymes en deux types : **les antonymes logiques ou les antonymes de notions, et les antonymes morphologiques qui sont encore divisés en antonymes partiels et en antonymes contextuels**. Alors que N.Lopatinkova distingue **les types des oppositions antonymiques et l'antonymie partielle**.

N.Salminen (Salminen, 1997, 113-118) présente **les antonymes absolus et partiels** en disant que très souvent les antonymes sont classés sur le modèle des synonymes. Il explique que si les deux termes sont appelés antonymes et qu'il existe entre eux un rapport d'exclusion, donc dans ce cas là, on a l'affaire avec l'antonymie absolue : *vivant et mort, présent et absent*. Quelqu'un qui n'est pas mort, ne peut être que vivant. Mais parfois qu'une partie de la signification peut être antonyme à un autre mot, dans ce cas on est en présence d'antonymes partiels. Les mots ne s'opposent que dans certains contextes. Ainsi, *libertin* peut être l'antonyme de *chaste, religieux* ou de *croyant*.

Il propose aussi un classement qui distingue les possibilités de sens contraire : **les antonymes complémentaires ou non gradables**.

présent / absent

vivant / mort

homme / femme

célibataire / marié

Ces termes entretiennent entre eux un rapport d'exclusion en divisant l'univers du discours en deux sous-ensembles complémentaires. Entre *vivant et mort, présent et absent* etc., il n'y a pas de degrés intermédiaires. On ne peut être que vivant ou mort, présent ou absent.

Le trait caractéristique de ce type de paires de mots est que la négation de l'un implique l'affirmation de l'autre, de même que l'affirmation de l'un implique la négation de l'autre. Ainsi : Jean n'est pas *marié* - implique - Jean est *célibataire*.

Marc est *marié* - implique - Marc n'est pas *célibataire*.

Notons que les adjectifs faisant partie de ces antonymes ne peuvent pas être employés au comparatif ou au superlatif. On ne dirait pas : *Nathalie est plus femelle que Brigitte*.

Toutefois, la gradation d'antonymes normalement non gradables se révèle possible dans certains cas. Si l'on déclare : Nathalie est plus femelle que Brigitte, on compare probablement Nathalie et Brigitte sur la base de certaines connotations plus ou moins répandues de femelle. Dans ce cas, on modifie le système linguistique, ne serait-ce qu'au cours d'une conversation.

Les antonymes gradables.

grand / petit

chaud / froid

riche / pauvre

beau / laid

ou

Froid – frais – tiède – chaud

Grand – moyen – petit

S'améliorer – stagner – s'aggraver

La gradation repose sur la comparaison. Contrairement aux antonymes complémentaires ou non gradables, un adjectif appartenant à cette classe peut être employé au comparatif ou superlatif : *Jean est **plus grand** que Marc*.

*Patrick est **moins beau** que Charles*.

La proposition *Cet homme est riche* implique *Cet homme n'est pas pauvre* et *Cet homme est pauvre* implique *Cet homme n'est pas riche* ; mais *Il n'est pas riche* n'implique pas nécessairement la réciproque *Il est pauvre*, car l'homme peut n'être ni *riche* ni *pauvre*, sa fortune se situant à un degré intermédiaire. Quelqu'un qui n'est pas *grand* n'est pas forcément *petit* : Il peut être de *taille moyenne*. On peut ne pas *perdre* ni *gagner*, mais faire *match nul* ; une situation peut ne pas *s'améliorer* ni *s'aggraver*, mais *stagner*, etc.

La négation de l'un n'implique donc pas obligatoirement l'affirmation de l'autre, de même que l'affirmation de l'un n'implique pas forcément la négation de l'autre.

Les antonymes réciproques. La troisième relation de sens que l'on décrit souvent en disant que deux mots sont le contraire l'un de l'autre, est celle qui lie :

Acheter / vendre

Mari / femme

Père / fils

Prêter / emprunter

Supérieur / inférieur

Devant / derrière

Ces couples de termes expriment la même relation, mais ils se distinguent par l'inversion de l'ordre de leurs arguments. Le terme *acheter* est donc le terme réciproque de *vendre*, comme *vendre* l'est d'*acheter*.

Jean est le mari de Jeanne implique que Jeanne est la femme de Jean.

Si Marc est supérieur à Charles, Charles est inférieur à Marc.

Si Brigitte est devant Philippe, Philippe est obligatoirement derrière.

Les termes incompatibles. On peut décrire la relation de sens qui unit les mots dans les ensembles à plusieurs éléments tels que - *Rouge, bleu, vert, blanc... ou dimanche, lundi, mardi, samedi etc.* - comme une relation d'incompatibilité ou par exemple : *printemps, été, automne, hiver ; janvier, février, ..., décembre ; lundi, mardi, ..., dimanche.* Tous ces termes sont ordonnés en terme de succession : le printemps précède l'été, le samedi suit le vendredi, etc. A la différence des ensembles ordonnés en série, les cycles n'ont pas de membres extrêmes : Chaque élément de l'ensemble est ordonné entre deux autres éléments. Il est vrai cependant que, par convention, ces ensembles ont généralement un premier et un dernier élément (*janvier, ..., lundi, ...*).

Il est à noter que la clarté des oppositions antonymiques peut être troublée par la polysémie et la synonymie. Le facteur contextuel joue un rôle considérable dans l'antonymie comme dans la synonymie, puisque le contexte définit l'axe selon lequel l'antonymie s'établit. Il est souvent impossible d'expliquer un mot donné sans le remettre dans son contexte. Un terme peut avoir plusieurs antonymes : si l'on considère le sexe, **garçon** est l'antonyme de **fil**le ; si l'on considère l'âge, **garçon** s'oppose à **homme**. Quand un mot est polysème, il a généralement plusieurs antonymes.

J.Gardes-Tamine (Tamine, 1998, 126-127) dit que **les antonymes absolus** s'excluent toujours, comme *présent* et *absent*. **Les antonymes partiels** sont des antonymes où les unités lexicales ne s'opposent que dans certains contextes et les mots qui ne s'opposent que par une partie de leur contenu, mais ils se définissent l'un par rapport à l'autre sont **les antonymes approximatifs** (*père* et *fils*, *prêter* et *emprunter*). Et **des antonymes impropres** comme *jour* et *nuit*, qui sont souvent mis en opposition sans être vraiment contraires.

J.Gardes-Tamine comme N.Salminen propose aussi une autre possibilité de classification en distinguant :

- les termes **contraires** (*présent / absent, vivant/mort*) ;
- les oppositions **polaires** de termes entre lesquels existent des intermédiaires : *chaud et froid* (l'intermédiaire est *tiède*), *grand et petit* (l'intermédiaire est *moyen*) ;
- les termes **incompatibles** à l'intérieur d'un même ensemble : *bleu, vert, rouge, jaune, etc.* ;
- les termes **réciproques** : *père et fils* (si A est le père de B, B est nécessairement le fils de A).

N.Lopatnikova (Lopatnikova, 1971, 195-196) distingue aussi les types des oppositions antonymiques. Elle dit que les oppositions entre deux choses homogènes peuvent être de nature différente; de là elle dégage les différents types d'antonymes. Chez les autres scientifiques ces oppositions sont appelées antonymes absolus.

a) On considère comme antonymes les mots qui désignent les notions qui excluent l'une l'autre, qui ne peuvent pas exister simultanément. L'existence de l'un rend impossible l'existence de l'autre :

<i>vie – mort</i>	<i>apparaître - disparaître</i>
<i>présence – absence</i>	<i>avoir raison – avoir tort</i>
<i>guerre – paix</i>	<i>mouvement – immobilité</i>

b) un grand nombre d'antonymes sont liés à des notions spatiales ; ils désignent ce qui est dirigé en sens inverse, ce qui occupe les points opposés de quelque espace, etc. ;

<i>la droite – la gauche</i>	<i>le haut – la bas</i>
<i>le sud – le nord</i>	<i>l'ouest – l'est</i>
<i>au sommet de – au pied de</i>	

Les nombreux mots qui indiquent le déplacement en des directions opposées sont également des antonymes :

<i>Entrer – sortir</i>	<i>descendre – monter</i>
<i>S'approcher – s'éloigner</i>	<i>donner – prendre</i>

Les antonymes de ce type se distinguent des précédents en ce que les deux opposés existent simultanément et impliquent la notion d'un point intermédiaire immobile, qui est le centre du déplacement en des directions contraires.

c) les antonymes qui représentent les oppositions graduelles, qualificatives ou quantitatives, qui présupposent aussi un point neutre :

<i>ami – ennemi</i>	<i>défendre – attaquer</i>
---------------------	----------------------------

pâlir – rougir

amour – haine

froid – chaud

grand – petit

d) L'antonymie apparaît quelquefois même dans les oppositions des mots signifiants des objets. Mais ces oppositions implique l'idée de grandeur et de petitesse, de force et de faiblesse, du bon et du mauvais. Par exemple, le mot *chaumière* (logis misérable) peut être considéré comme antonyme du *palais* (logis somptueux), ou les objets ou les animaux petits et faibles implique l'idée de faiblesse, les grands objets, de même que les grands animaux représentent la force (*le loup et l'agneau, la montagne et la souris, le roseau et la chêne, etc*)

e) Les dénominations des notions sociales, des groupes antagonistes de la société humaine, qui s'opposent l'une à l'autre pendant des siècles, peuvent devenir antonymes : *riche – pauvre, aristocrate – plébéien, oppresseur – opprimé*. Ce domaine du lexique rend particulièrement évidente la mutabilité de l'antonymie : des mots qui étaient jadis antonymes cessent de l'être ; les autres, qui ne l'étaient jamais, le deviennent.

I. Timeskova (Timeskova, 1967, 151-152) distingue **les antonymes logiques et les antonymes morphologiques**. **Les antonymes logiques** selon I. Timeskova ce sont des mots de sens opposé qui n'ont pas d'indices formels d'antonymie. Dans ce cas les notions contraires sont exprimées par des mots à radicaux différents : *matin – soir, douceur – brutalité, riche – pauvre, partir – arriver, vivre – mourir*. **Les antonymes morphologiques** sont des mots à significations opposées formés du même radical à l'aide de divers préfixes antonymiques ou par un élément du mot composé. Ce sont des mots tels que : *clérical – anticlérical, américain – antiacridien, activité – non-activité, intervention – non-intervention, centraliser – décentraliser, possible – impossible, normal – anormal*.

Parfois on est en présence d'**une antonymie partielle** qui s'explique par la polysémie des mots. Chacune des significations d'un mot polysémique peut avoir son antonyme à soi. Ainsi, le verbe *endurcir* a les acceptations :

- 1) rendre dur, résistant ;
- 2) rendre insensible, impitoyable.

Analysons maintenant les mots et leurs antonymes qui sont mis dans les simples phrases :

Curieux	un enfant curieux
	un objet curieux
	un raisonnement curieux
Délicat	un enfant délicat
	un tissu délicat
	un sentiment délicat

- Sérieux** un étudiant sérieux
 une maladie sérieuse
 une raison sérieuse
- Clair** un professeur clair
 un regard clair
 une affaire claire

Les adjectifs utilisés sont les suivants:

ADJECTIF	SYNTAGME	ANTONYME
Curieux	Un enfant curieux	
	Un objet curieux	banal
	Un raisonnement curieux	normal
Délicat	un enfant délicat	robuste
	Un tissu délicat	solide
	Un sentiment délicat	grossier
		indélicat
Sérieux	Un étudiant sérieux	paresseux
	Une maladie sérieuse	bénigne
	Une raison sérieuse	futile
		légère
Clair	Un professeur clair	obscur
		inintelligible
	Un regard clair	sombre
	Une affaire claire	obscur
		embrouillée

Remarquons en premier lieu que la liste des antonymes proposés n'est pas exhaustive. Ce qui a surtout retenu l'attention, c'est le fait que, si certains contextes, bien que différents, admettent des antonymes identiques, certains en font apparaître de spécialisés. On a ainsi les situations suivantes :

- a. pas d'antonyme pour un des contextes, alors que les autres en admettent ;
- b. antonymes différents pour tous les contextes ;

c. coexistence d'antonymes spécialisés avec des termes identiques

On note de surcroît qu'il n'y a pas nécessairement de parallélisme entre les antonymes. Par exemple, au mot *sérieux* peut correspondre selon les contextes les antonymes *futile*, *bénigne*, *léger*, *paresseux*.

Les exemples étaient à chaque fois formés de la même façon : emploi de l'adjectif avec un humain, avec un nom de chose concrète, avec un nom de chose plus ou moins abstraite. Il n'y a pas de corrélation décelable avec la répartition des antonymes observés.

Signalons enfin que ce n'est pas parce qu'un terme antonyme est dérivé de l'adjectif, comme c'est le cas pour *indélicat* à partir de *délicat* qu'il est nécessairement polysémique comme celui-ci.

En général les mots **antonymes** ont des racines différentes mais il y a des antonymes qui peuvent être établis par **un dérivé formé à l'aide d'un préfixe négatif** :

Sain – malsain

Armé – désarmé,

Lisible – illisible

Tolérable – intolérable

Réel – irréel

Comme on l'a vu dans des exemples précédents les préfixes **dé-** (et ses variantes : **des-**, **dis-**) ; **in-** (et ses variantes : **im-**, **ir-**, **il-**) sont des préfixes grâce auxquels on peut former des antonymes.

Dans l'exemple de J.G.Tamine (J.G.Tamine, 1998, 215), tous les mots suivants sont formés étymologiquement avec un préfixe négatif *dé-* ou *in-*. Peut-on dire qu'ils sont tous les antonymes d'un mot ne présentant pas ce préfixe comme *désobéissant* par rapport à *obéissant* ?

Désobéissant, désobligeant, désœuvré, dévalué, désavoué, désabuser, déplumer, désappointer, déshériter, inoffensif, impatient, impénétrable, imprévoyant, imprévu, indolent, inestimable, infâme, infirme, innocent, inquiet, insipide, invraisemblable, irrévérent.

On peut distinguer plusieurs cas :

a. L'opposition étymologique s'accompagne d'une opposition sémantique :

désobéissant, désobligeant, impatient imprévoyant, imprévu, invraisemblable.

Pour tous ces couples, *désobéissant/obéissant, impatient/patient*, la base est clairement reconnaissable dans le dérivé.

Le terme *insipide* est le contraire formel et sémantique de *sapide*, mais on constate que la base présente des allomorphes caractérisés par une alternance vocalique, et que le

terme *sapide* est un terme scientifique, alors que le terme ordinaire qui correspond à *insipide* est *goûteux* ;

b. l'opposition étymologique, clairement reconnaissable, ne s'accompagne pas d'une opposition sémantique :

dévalué, désavoué, désabuser, déplumer, désappointer, déshériter, inoffensif, inestimable.

A tous ces termes, on peut faire correspondre une base sans préfixe : *déshériter /hériter, inoffensif / offensif* ; mais il n'y a pas entre les deux mots de relation d'antonymie, et par exemple le contraire d'*offensif* est *défensif* et celui d'*inoffensif, nuisible*. De ce point de vue, le cas de *déplumer* est intéressant, car il a un sens très proche de *plumer*, bien que leurs emplois en contexte soient différents.

c. l'opposition étymologique n'est plus reconnaissable dans le système actuel de la langue :

innocent, inquiet, infâme, infirme.

La base *nocent* n'existe plus, alors que *nocer* en latin signifie *nuire*, *quiet* que l'on retrouve dans *quiétude*, n'existe pas à l'état libre, *fâme*, qui apparaît avec une autre orthographe dans *diffamer*, est en fait le contraire de *ferme*, avec alternance vocalique. Dans tous les cas, il est clair que, dans le système actuel de la langue, ces quatre mots ne sont plus décomposables et qu'ils entrent en relation sémantique avec des mots qui ne sont pas de la même famille étymologique : *innocent / coupable, inquiet / tranquille, infâme / honorable, infirme / intègre* par exemple.

Du côté stylistique N.Laurent (N.Laurent, 2001, 26-27) présente l'**antonymie** comme une relation d'opposition sémantique entre des signifiants distinctifs. Parmi les mots antonymes, on distingue :

- les contradictoires, opposés par une relation de disjonction exclusive (*marié / célibataire*) ;
- les réciproques (*donner / recevoir, dominant / dominé*) ;
- les contraires, qui sont placés aux extrêmes d'une échelle de gradation implicite (*chaud / froid, facile / difficile*).

La relation d'antonymie peut être à l'origine de certaines figures de style comme :

- *l'antithèse*, dans laquelle sont présentées deux idées opposées ;
- *l'oxymore*, qui associe dans un groupe syntaxique des éléments sémantiquement incompatibles : *ces cris perçants et doux*. La notion antonymie ne s'applique qu'à des mots ou des expressions de même catégorie grammaticale.

Les écrivains se servent des antonymes dans leurs œuvres pour créer les antithèses. Ainsi, l'opposition des antonymes *bonheur – malheur, tout – rien* dans le discours de Gwynplaine à la Chambre des lords (V.Hugo « L'homme qui rit) met en relief l'inégalité sociale : « Je viens vous avertir. Je viens vous dénoncer votre *bonheur*. Il est fait du *malheur* d'autrui. Vous avez tout, et ce *tout* ce compose du *rien* des autre ».

3. L'homonymie

3.1 Généralités

Au sein des séries lexicales, on peut distinguer encore un autre groupe de mots, **les homonymes** (*du grec homos – semblable et onoma – nom*). Les relations examinées jusqu'ici jouaient entre les termes dont aussi bien le signifiant, la forme, que le signifié, le sens différaient. Avec **l'homonymie** il s'agit de relations entre deux ou plusieurs termes ayant le même signifiant, mais des signifiés radicalement différents (A.N.Salminen, 1997, 120, J.G.Tamine, 1998, 128). I.Timeskova dit que les homonymes sont des mots à prononciation identique ayant des significations différentes, par exemple, des mots tels que baie (*baie de framboise*) et baie (*petit golfe*), fermoir (*agrafe de métal pour tenir fermé un livre, un collier*) et fermoir (*instrument de charpentier*) (I.Timeskova, 1967, 153-159).

N.Lopatnikova (N.Lopatnikova, 1971, 198-206) dit que les homonymes sont les mots qui ont la même forme phonique, se distinguent par leur sens. Parfois le sens établi à l'aide du contexte est le seul moyen de distinguer les homonymes. D'autres fois, l'orthographe du mot ou différents indices grammaticaux nous aident à comprendre le mot.

Selon qu'il s'agit de formes orales ou de formes écrites il faut distinguer les **homophones** – les mots qui sont prononcés de la même façon mais écrits de deux ou plusieurs façons différentes (A.N.Salminen, 1997, 120-122). Par exemple :

Une personne arrive au guichet et elle demande :

- *A quelle heure le train pour Reims, s'il vous plaît ?*
- *A 7 heures 40.*
- *Pas de train **avant** ?*
- *Non, monsieur, ils sont **à vapeur**.* (I.Mikénaité, 1990, 17)

Les deux mots *avant* et *à vent* sont des homophones, car ils se prononcent de la même manière et la personne qui travaille au guichet ne l'a pas compris.

Les touristes sont assis sur le bateau-mouche et le guide leur explique ce qu'ils voient :

- *Et voici **le pont Neuf** ! annonce-t-il.*

Le bateau poursuit sa route. Au passage du pont suivant, un touriste interroge :

- ***Le pont dix**, sans doute ?* (I.Mikénaité, 1990, 17)

Dans cet exemple les expressions **Le pont Neuf** (nouveau ; neuf) et **Le pont dix** sont des homophones et ils ont été compris par le touriste comme des chiffres.

Ou des mots : *mère, mer, maire ; ver, vers, vert, vair ; pain, pin, peint.* (I.Mikénaité, 1993, 42)

Et les mot dont la graphie est identique sont appelés **les homographes** :

Couvent (substantif)

Couvent (du verbe couvrir)

Les homonymes dit I. Timeskova (I. Timeskova, 1967, 156-157) selon leurs formes orales et leurs formes écrites peuvent être **les homophones** (*du grec homos et phone = son*), **les homographes** (*du grec homos et graphio = j'écris*) et **les homonymes sémantiques**.

Les homophones sont des mots à prononciation identique ayant des distinctions graphiques et une étymologie différente.

Lat. caro : chair (n.f.) = mēsa

Lat. Cathedra: chaire (n.f.) = katedra

Lat. carus : cher (adj.) = brangus

Grec. Kara : chère (n.f.) = maistas

Lat. sanus : sain (adj.) = sveikas

Lat. sanctus : saint (adj.) = šventas

Lat. sinus : sein (n.m.) = krūtis

Comte, compte et conte

Coq, coque et coke

Voie, voix

Les homographes sont des mots à prononciation et à graphie identique ayant le sens et l'étymologie différents.

Lat. modulum : moule (n.m.) = forma

Lat. musculum : moule (n.f.) = valgomasis moliuskas

Lat. laudare : louer (v.) = girti

Lat. locare : louer (v.) = nuomoti

Les homonymes sémantiques sont des mots à prononciation et à l'étymologie identique ayant un sens différent. Ils viennent du même mot polysémique au cours de l'évolution duquel une des acceptions, le plus souvent une acception figurée, reçue par métaphore ou comparaison, se détachent de son sens premier. Comparez le substantif *rivière* (f) = fleuve et son homonyme *rivière* (f) = sorte de bijou ; le mot *grue* (f) = oiseau et son homonyme *grue* (f) = appareil de levage. Les liens sémantiques existant entre les deux significations deviennent de plus en plus faibles, la chaîne sémantique se disloque. C'est

alors on peut parler de l'apparition de deux homonymes, de deux mots indépendants. Cela a lieu surtout dans la cas où l'une des acceptions intermédiaires tombe dans l'oubli.

Il faut ajouter que l'on ne considère pas d'homonymes des mots de forme identique quand leur genre grammatical est différent:

Le livre / la livre

Le manche / la manche

Le tour / la tour

Il est également à remarquer qu'en français il y a des mots qui connaissent plusieurs orthographes :

Clé / clef

Cuiller / cuillère

Déclencher / déclancher

Dans ce cas, on n'a pas d'homonymes, mais tout simplement des variantes des homonymes.

L'homonymie se rencontre surtout dans des mots monosyllabiques (= qui ne contiennent qu'une syllabe). Elle devient plus rare à mesure qu'augmente le nombre des syllabes.

Pour résumer, J.G.Tamine (J.G.Tamine, 1998, 216) donne un extrait de Bobby Lapointe 'Mon père et ses verres'.

Certaines relations lexicales présentées hors contexte sont utilisées dans un texte de façon ludique et par exemple les jeux de mots reposent sur des mécanismes linguistiques très précis.

Mon père est *marinier*

Dans cette *péniche*

Ma mère dit la *paix niche*

Dans ce *mari niais*

Ma *mère* est habile

Mais ma *bile* est *amère*

Car *mon père et ses verres*

Ont les pieds fragiles.

La confrontation être les différents vers du texte fait naître les jeux de mots ainsi *marinier* repris par *mari niais*, *péniche* par *paix niche*, et conduit à en voir même dans des groupes qui ne sont pas repris, comme *mon père et ses verres* (*mon père est sévère*).

Les mécanismes sur lesquels ils reposent sont les suivants :

- **Homonymie :**

mari niais et marinier

péniche et paix niche

et ses verres et est sévère

En réalité, en français standard, il s'agit plutôt d'une paronymie, à cause de la légère différence qu'introduit la prononciation des *e* ouverts et fermés pour lesquels on a indiqué ici la prononciation méridionale.

Le jeu de mots consiste à rapprocher des expressions semblables ou proches sur le plan formel et qui n'ont rien à voir sur le plan sémantique. Il faut noter que le jeu change le découpage en mots : *marinier*, un seul mot, *mari niais*, deux mots. Lorsque le jeu de mots est comme ici localisé à la rime, on parle de rimes équivoquées.

- **Mauvaise segmentation en morphèmes :** à partir de *est habile*, est opéré le découpage *ta bile*, qui conduit dans le vers suivant à *ma bile*. A l'inverse, *ma mère* sera repris par *est amère*.

- **Contrepèterie :** le jeu consiste à intervenir des éléments, et sur *ma mère est habile* est fabriqué par permutation *ma bille est amère*, les seuls éléments qui ne changent pas de place étant *m* et *et* : [*mamɛretabil*], [*mabiletamɛr*].

La contrepèterie peut intervenir des mots, des syllabes, des morphèmes, des sons.

Encore un extrait de Bobby Lapointe 'La tube de toilette'

Pour faire un tube de toilette

En chantant sur cet air bête

Avec des jeux de mots laids

Il faut pondre des couplets

Permets que je te réponde

C'est sur, faut que tu les pondes

Bon, mais que dois-je pondre ?

Que ponds-je. Que ponds-je.

Pot pot pot pot potpodet pot

Le dernier mot qui t'as servi était: «Ponds-je»

Serviette éponge ! parfait !

On retrouve certains des mécanismes dégagés pour l'extrait précédent : homonymie, *air bête/herbette*, *mots laids/mollets* ; paronymie, *que ponds-je*, *éponge*, découpage fantaisiste, *ré-pondre* entraînant *les pondes*. On note de surcroît un jeu sur la polysémie : ainsi le verbe *pondre* est pris dans l'expression *pondre des couplets* au sens figuré et signifie

seulement *fabriquer*. Le jeu consiste alors à revivifier la métaphore morte, à la prendre au pied de la lettre, ce qui entraîne la mention du cri de la poule.

Enfin, dans *pour faire un tube de toilette*, coexistent plusieurs sens de la forme homonyme *tube* : chanson à succès, ce qui sera repris par *en chantant sur cet air*, tube de dentifrice et baignoire, sens qu'actualise le complément *de toilette*.

3.2 Les sources de l'homonymie

Pour savoir d'où vient ce phénomène de l'hyponymie I.Timeskova (I.Timeskova, 1967, 154-155) analyse les effets linguistiques tels que:

1) En premier lieu, **l'évolution phonétique**. Les mots ayant autrefois l'aspect phonique tout différent, l'ont changé au cours de leur histoire suivant les lois du développement phonétique. A la suite de ces changements, l'aspect phonique de deux ou plusieurs mots est devenu identique.

2) **le développement sémantique** amène aussi la formation des homonymes. Il arrive qu'un mot acquière, au cours de son histoire des sens tellement différents de son sens premier qu'on considère ses diverses acceptions comme des mots indépendants, des mots nouveaux. A une certaine période l'une des acceptions du mot polysémantique tombe dans l'oubli, ce qui amène la dislocation de la de la polysémie et la création des homonymes sémantiques.

3) **La dérivation** peut engendrer les homonymes. Parfois on ajoute au même radical des suffixes –homonymes : *aller* et *allée*, *communiquer* et *communiqué* où les suffixes –er, –é, –ée sont homonymes. Il arrive aussi qu'on joigne le même suffixe aux radicaux homonymes. Il existe, par exemple, deux verbes-homonymes.

4) **La conversion** (la dérivation impropre) est une des sources de l'homonymie. On peut citer quelques exemples de conversion par changement de genre ou de nombre : *un critique* – personne qui porte son jugement sur des ouvrages littéraires ou artistiques, et *une critique* – art de juger une œuvre.

5) **L'emprunt** qui est parfois la cause de l'homonymie. Ainsi, *le mousse* – jeune apprenti matelot, est un emprunt à l'italien, *la mousse* – plante, est d'origine germanique, et *la mousse* – écume, provient du latin.

Donc pour résumer, on pourrait penser que l'homonymie dérange la compréhension et cause une gêne pour les locuteurs et les interlocuteurs, mais en réalité, la langue arrive à

s'adapter très bien à la présence d'homonymes. En effet, elle n'admet pas n'importe quelle homonymie : elle évite celles qui provoqueraient des difficultés de communication.

Généralement les mots ne sont pas employés à l'état isolé : ils sont insérés dans des phrases où ils s'éclairent les uns les autres. Ainsi le contexte, le sujet traité et la situation de communication dans laquelle se trouvent les interlocuteurs orientent l'interprétation et permettent de supprimer les difficultés de compréhension auxquelles on pourrait s'attendre. Le contexte sert donc à l'interprétation de ces mots ambigus qui nécessitent d'être débarrassées de toute équivoque.

4. L'hyponymie et l'hyponymie

L'identité et l'opposition ne sont pas les seuls rapports paradigmatiques de sens qui lient les mots, dit A.N.Salminen (A.N.Salminen, 1997, 118- 120). On peut aussi s'intéresser à la relation qui associe un terme plus spécifique à un terme plus général. En effet, la plupart des mots, en particulier les noms communs et les verbes, ne s'appliquent pas qu'à un référent unique, mais à une classe de référents et en général à plusieurs. Par exemple, *le moineau* appartient à la classe des *oiseaux*. Ayant le même référent, *moineau* et *oiseau* peuvent alors être employés comme des sortes de synonymes, bien qu'*oiseau* soit plus général.

Cette relation peut se décrire en termes de genre et d'espèce. **L'hyponymie** désigne la relation du genre à l'espèce et **l'hyponymie**, la relation de l'espèce au genre (A.N.Salminen, 1997, 118-120, J.G.Tamine, 1998, 127). Ainsi, *oiseau* est un hyperonyme de *moineau* ou de *corbeau*, et *moineau* et *corbeau* sont des hyponymes *d'oiseau*. Mais J.G.Tamine désigne encore des **co-hyponymes**, selon elle si les mots sont liés par une relation d'hyponymie à un même hyperonyme ce sont les mots **co-hyponymes**.

Si on prend l'exemple d'A.N.Salminen, *moineau*, *corbeau*, *rouge-gorge*, etc. sont liés entre eux par un élément commun de leur signifié, l'élément *oiseau*, exactement comme *pomme*, *banane*, *pêche*, *abricot*, ont en commun l'élément de sens *fruit*.

Un terme hyperonyme peut dans tout contexte remplacer n'importe lequel de ses hyponymes, alors que l'inverse n'est pas possible. Dans: *J'ai vu un corbeau*, *corbeau* peut être remplacé par *oiseau*, mais *J'ai vu un oiseau* peut signifier que l'oiseau en question est un rouge-gorge, un moineau ou n'importe quel autre oiseau.

La relation d'hyponymie impose une structure hiérarchique à certains domaines de vocabulaire. Ainsi, l'extension du mot *oiseau* est plus grande que celle du mot *moineau*; mais inversement la compréhension de *moineau* est plus grande que celle d'*oiseau*. Autrement dit, plus un sens est complexe, moins les référents auxquels il s'applique sont nombreux. Le sens du mot *moineau* comporte des précisions absentes de celui du mot *oiseau*. Donc on peut faire conclusion que l'hyperonyme est plus pauvre sémantiquement mais plus riche référentiellement que ses hyponymes.

La relation entre l'hyponymie et l'hyponymie est à la base de la définition lexicographique (différence spécifique). Dans ce type de définition, on donne d'abord la classe générale à laquelle appartient le mot défini (*oiseau*) et on précise les traits spécifiques qui distinguent le mot défini des autres sous-classes de la même classe générale. Par exemple

le mot chaise est l'hyponyme de siège. Donc on peut dire que le mot siège est hyponyme de meuble.

Il est important également de mentionner une relation hiérarchique un peu différente de l'hyponymie : *la partie-tout*. Par exemple, *nez : visage ; jambe : corps*, etc. Dans de tels cas, on fait facilement la distinction entre l'hyponymie et le relation partie-tout. On sait que *le nez* n'est pas une sorte de visage, c'est une partie du visage, comme *la jambe* est une partie du corps.

La différence entre l'hyponymie et la relation partie-tout est généralement claire quand les termes en question sont des noms concrets compatibles. Mais quand les mots appartiennent à d'autres parties du discours, la distinction entre les deux sortes de relation de mots est loin d'être évidente. Les noms abstraits, comme les noms concrets non compatibles, peuvent être envisagés comme des hyponymes de superordonné et des parties de tout. On peut considérer *l'honnêteté* comme un genre de *vertu* et comme faisant partie de la vertu.

Il en va de même pour un bon nombre de verbes qui dénotent des activités. Par exemple, quand on dit : *Mon père aime jardiner*, cette proposition implique qu'il aime *arroser, bêcher, biner, bouturer, butter, désherber, sarcler, semer, tailler, tuteurer*, etc. Chacun de ces verbes est un hyponyme de jardiner et dénote en même temps une activité qui fait partie de celle que dénote *jardiner*.

N.Laurent analyse *l'hyponymie* du côté stylistique (N.Laurent, 2001, 27-28). Il dit que *l'hyponymie* est une relation d'inclusion : *fruit* est *l'hyponyme* de *gland* qui est son *hyponyme*. L'hyponymie est une notion *relative* : *fruit* est aussi l'hyponyme de *végétal* ou de *objet*. Dans un texte littéraire, l'emploi de termes hyperonymes traduit souvent un mouvement d'abstraction et de classification, de stylisation : il est donc remarquable dans les discours à visée didactique, ou dans les passages élaborant, à l'intention du récepteur, une grille d'interprétation du monde représenté (êtres, choses, états, processus). L'emploi de termes hyponymes, au contraire, est souvent associé à un approfondissement de l'illusion référentielle. L'auteur donne comme l'exemple la fable de La Fontaine, Garo est à plusieurs reprises désigné par des expressions hyperonymiques : *notre homme* ou *dormeur*. De telles variations permettent naturellement d'éviter les répétitions tout en maintenant la cohésion textuelle, mais elles possèdent surtout des valeurs stylistiques génétiques.

5. La paronymie

Parler d'homonymie entraîne également à parler de paronymie. I.Mikenaite (I.Mikenaite, 1981, 42) dit que **les paronymes** sont des mots à prononciation rapprochée, mais pas identique, ayant un sens différent. Par exemple, *permettre- promettre, allocation – allocation*.

Ou :

Deux géologues discutent dans un café :

- *Malheureusement, dit l'un, d'ici **quinze billions** d'années le soleil sera refroidi et toute la vie aura disparu sur cette terre.*

Un voisin de table qui prêtait l'oreille demande, affolé :

- *Quoi, dans combien d'années ?*

- *Quinze billions, répond le savant.*

- *Ah ! bon. Vous me rassurez. J'avais compris : **quinze millions**.* (I.Mikenaite, 1990, 20)

Tandis qu'A.N.Salminen (A.N.Salminen, 1997, 127) appelle **les paronymes** les termes dont les signifiés sont différents mais dont les signifiants sont presque identiques :

collision / collusion

allocation / allocution

percepteur / précepteur

recouvrer / recouvrir

On doit distinguer aussi qu'il y a des paronymes qui ont le même radical : *permettre et promettre, apporter et emporter, emmener et amener, préposer et proposer* ; et les paronymes qui viennent des radicaux différents : *allusion et illusion, percepteur et précepteur, acception et acceptation, compléter et complimenter*. Les paronymes peuvent donner lieu à toutes sortes d'erreurs dans l'emploi des mots. Pour éviter ces fautes, pour éviter de confondre les paronymes il faut faire attention à la structure des mots employés, à leur prononciation correcte.

6. L'autonymie

Si on parle des séries lexicales il est important de mentionner la relation appelée « autonymie » qui ne concerne pas le rapport d'un signe avec un autre signe, mais seulement un usage très particulier d'un signe considéré isolément. Analysons les mots *enfant* et *turbulent* qui n'ont pas le même comportement dans les phrases :

1. *Cet enfant est turbulent.*
2. *Enfant* est un substantif et *turbulent* est un adjectif.
3. Il y a une assonance entre *enfant* et *turbulent*.

Dans la première phrase, *enfant* dénote un être humain dans l'âge de l'enfance et *turbulent* une propriété, alors que dans les deux autres phrases, les mêmes mots se désignent eux-mêmes.

Dans l'usage autonymique, les mots et les expressions ont une interprétation, des propriétés syntaxiques et même des caractéristiques graphiques particulières :

- Les substantifs perdent leur déterminant et tout signe peut être utilisé comme sujet d'une phrase.

Enfant est un mot monophonématique

Voler est un verbe.

- L'autonymie a pour effet de faire échapper les formes à leur classe grammaticale d'origine en les transformant en noms propres masculins. Tout terme autonyme est un substantif masculin singulier.

Intelligence est relativement long.

- L'autonymie est en outre signalée par des indices supplémentaires, surtout apparents au niveau du code écrit : les caractères italiques (ou, parfois, gras), les guillemets.

- A l'oral, une pause ou une intonation spécifique signalent l'expression utilisée de façon autonymique.

L'autonymie est l'un des aspects du *métalangage* (=langage naturel ou formalisé qui sert à parler d'une langue, à la décrire) ; en permettant de citer les formes linguistiques elle en rend possible la description. (A.N.Salminen, 1997, 127-128)

Etant donné que la sémantique et les caractéristiques spécifiques des séries lexicales apparaissent dans la communication orale et écrite et ce phénomène dépassant les limites de la lexicologie, nous présentons le fonctionnement des séries lexicales dans les textes littéraires.

Le fonctionnement des séries lexicales dans le texte

Après avoir présenté les caractéristiques théoriques des séries lexicales nous allons présenter l'analyse de leur fonctionnement. L'analyse a été faite sur la base des exemples tirés des livres des belles lettres. Nous nous sommes servis de la méthode descriptive et d'analyse distributionnelle.

Tout d'abord il faut voir que les séries lexicales peuvent aider à construire le texte. Elles forment **la cohésion et la cohérence**. **La cohésion** concerne le lien que des éléments entretiennent d'une unité textuelle à l'autre, et non à l'intérieur de l'unité (J.Gardes-Tamine, 2001, 21). Tandis que **la cohérence** n'implique que des relations morphosyntaxiques et lexicales.

La synonymie est un phénomène très important dans le texte pour mettre en relief des qualités ou des défauts des gens, pour mieux exprimer l'une ou l'autre idée, pour donner plus de couleur et de détails au texte etc. Par exemple dans le livre de Pierre Daninos « Les carnets du major Thompson » on voit que l'auteur, qui est en même temps le personnage principal, raconte les différences qu'il remarque entre les deux peuples : les français et les anglais. Donc pour mieux exprimer l'idée, pour convaincre le lecteur il utilise les synonymes. Voici quelques exemples :

*Un Anglais correct si j'ose risquer ce pléonasme sans chaque mes honorables compatriotes – ne saurait, à moins de perdre du même coup toute dignité, parler de lui-même, surtout au début d'un récit. Mais, à l'instar des astronautes, qui, à partir d'une certaine distance, échappent aux obligations de **la pesanteur**, je ne me sens plus soumis – dès que je suis protégé **sur le Continent** – aux lois de **la gravité britannique**. Et, puisque je dois parler d'eux – mêmes à des gens auxquels je n'ai jamais été présenté, je me trouve plus libre de faire ce qui ne se fait pas, en donnant sur moi des précisions qui, **de l'autre côté du Channel**, paraîtraient déplacées. (Pierre Daninos, 1971, 7).*

Les deux mots *pesanteur* et *gravité* sont reliés par leur sens commun qui les rend synonymes, le sens de la force physique dont le poids d'une personne ou d'un objet résulte. Or dans cet extrait, certes, le sens du mot *pesanteur* en lui-même correspond bien au poids, mais, et c'est là où réside le jeu de mots de l'auteur, la combinaison des mots *obligations* et *pesanteur* fait bien comprendre le « poids des obligations ». Le mot *obligations* est repris par le verbe *soumis*, car une *obligation* équivaut à une soumission. Le lien constant de ce double jeu de mots réside entre les termes *pesanteur* et *gravité*. Si l'on analyse plus en détail désormais *lois de la gravité britannique*, on peut le séparer en deux parties. La première

reprend exactement l'idée de la force de la pesanteur, ce sont les *lois de la gravité*. La seconde qualifie les traits de caractère des britanniques, c'est-à-dire qu'ils investissent une importance très haute à toutes les choses qu'ils entreprennent. Le jeu de mots dans la partie *lois de la gravité britannique* est assez poussé car il est aussi composé d'une autre allusion aux britanniques avec le terme *lois*, qui rappelle la Monarchie britannique constitutionnelle. On peut dire aussi que l'auteur joue avec la polysémie du mot *gravité* et le terme physique synonyme du mot *la pesanteur*.

Le terme *continent* rappelle l'idée de la France et du continent européen car l'œuvre de Pierre Daninos est une perpétuelle comparaison entre la France et l'Angleterre à tous les niveaux, le train de vie, caractères des populations etc... Alors que le terme *l'autre côté du Chanel* est une expression qui logiquement fait penser à l'Angleterre car l'auteur, personnage principal, est localisé en France lors de l'énumération des péripéties. Chacun de ces deux termes est un synonyme par rapport au pays auxquels ils renvoient, mais ils sont des expressions antonymiques.

Ou bien être envahie, vaincue. Elle est alors foulée aux pieds, meurtrie, crucifiée. Ce sont les grandes époques héroïques de la France humiliée. (Pierre Daninos, 1971, 15)

Meurtrie et *crucifiée* sont des synonymes tout comme *envahie* et *vaincue*. Les deux paires de synonymes ont toutes deux pour rôle de qualifier et de rappeler les moments difficiles du passé historique de la France. Les mots *foulée aux pieds, meurtrie, crucifiée* sont des synonymes qui sont utilisés avec une gradation ascendante.

Il serait inexact d'écrire : Miss ffyfth entra... Ce fut un souffle glacial de la mer du Nord qui s'engouffra dans l'appartement. (Pierre Daninos, 1971, 63)

Les termes *entra* et *s'engouffra* sont synonymes. Le rôle de l'utilisation du verbe *s'engouffrer* est de qualifier le moment où Miss ffyfth est entrée dans l'appartement. La réaction des autres personnes ainsi que de l'auteur par cette entrée tant attendue d'une gouvernante anglaise renommée et redoutée. Ce qui explique que Miss ffyfth est qualifiée de souffle glacial de la mer du Nord, et qu'elle jette un froid lors de son entrée dans l'appartement. Cette utilisation de synonymes explique mieux la situation et les réactions.

L'Anglais qui part en voyage emporte dans sa valise son nécessaire de toilette, son parapluie, voire (s'il vient en France) un petit réchaud spécial pour son thé. Cependant, le douanier qui visiterait son crâne n'y trouverait rien à déclarer. M.Taupin oublie parfois sa brosse à dents, mais s'arme toujours d'un volumineux trousseau de comparaisons contre lequel toutes les douanes du monde, jusqu'ici, sont demeurées impuissantes. (Pierre

Daninos, 1971, 76)

Une valise et un trousseau bien rempli, volumineux, sont synonymes par leur nature de mots. Ils amplifient la situation ironique entre les cas différents d'un anglais et d'un français partant en voyage. L'ironie réside dans le lien commun aux deux situations des voyageurs, les affaires qu'ils prennent et le douanier. L'ironie est que le français au lieu de prendre des affaires réelles, part en voyage plein d'idées de comparaisons à déclarer aux douaniers.

*Les à-pied **exècrent** les en-voiture, et les en-voiture **terrorisent** les à-pied, les premiers passant instantanément dans le camp des seconds si on leur met un volant entre les mains. (Pierre Daninos, 1971, 87)*

Exécrer signifie avoir en horreur et terroriser signifie utiliser l'horreur pour faire peur. Cette synonymie renvoie le camp des à-pieds et celui des en-voiture en parfaite lutte. L'humour est simplement présent dans le fait qu'avec un volant un à-pieds devient facilement un en-voiture.

*Un observateur impartial serait donc tenté de croire que ce qui tient le plus au cœur des Français, c'est le **suffrage universel**, l'**expression de la volonté du peuple**, les institutions républicaines, en un mot la Chambre. Mais il suffit de passer en autobus... (Pierre Daninos, 1971, 14)*

Le suffrage universel est une expression de la volonté du peuple. C'est de la synonymie qui sert à amplifier le contenu du texte pour l'allonger. C'est non seulement ceci, mais aussi une allusion à l'une des inventions mondiales qui symbolise la France avec ses droits de l'Homme.

*Ce qu'il nous faudrait c'est un homme à poigne, qui fasse un peu **d'ordre** là-dedans, un bon coup de balai ! On pourrait penser alors que ces gens aspirent à la **dictature**. (P.Daninos, 1971, 13)*

En un mot, la synonymie dans le texte est d'une part en adéquation avec l'ensemble de l'œuvre d'un auteur, comme par exemple dans ce livre, la comparaison entre l'Angleterre et la France. Mais elle sert aussi à amplifier et à développer le texte simplement par des jeux de relations qui va intéresser et plaire au lecteur par la reconnaissance des repères qu'il est en mesure de savoir. C'est dans ce jeu entre la reconnaissance des termes et de leurs référés réels que l'auteur joue avec le lecteur grâce aux synonymes. C'est en un mot, un jeu humoristique servant à la fois au texte, à son développement puis au contexte.

L'antonymie est un autre phénomène très important dans le texte pour mettre en relief

des qualités ou des défauts des gens, par l'ironie qui est rendue par l'opposition de sens des deux mots quelles que soient les situations. Comme il est dit dans le livre de Pierre Daninos « Les carnets de major Thompson » dans tout le texte les antonymes se manifestent sous un phénomène linguistique **l'antithèse**. Selon la définition du dictionnaire, on trouve l'explication suivante de l'antithèse: (gr. *antithesis*, opposition) – figure de style opposant dans un même énoncé deux mots ou expressions contraires afin de souligner une idée par effet de contraste. L'auteur P. Daninos dans son œuvre « Les carnets de major Thompson » oppose deux nations : les anglais et les français, leur conduite dans certaines situations, leurs réactions aux choses différentes, leurs manière de vivre, etc. Voilà quelques exemples :

*On pourrait penser alors que ces gens aspirent à la dictature. Erreur. Qu'un homme à poigne se signale à l'horizon, qu'il parle de réformer les institutions parlementaires, de mettre de l'ordre, de faire régner la discipline, et, pour **un satisfait**, voilà **mille mécontents**. On cri au scélérat. On stigmatise la trahison. On veut égorger la République ; ils ne passeront pas. On en appelle à 89, et ce chiffre dont **riaît** tout à l'heure M. Taupin, le **rend maintenant grave**.* (Pierre Daninos, 1971, 13-14)

Dans cet extrait, *satisfait*, *mécontent* forment une situation antithétique. La première partie de la phrase dit que si par hasard apparaît un satisfait qui est content des réformes des institutions politiques d'un coup mille mécontents vont apparaître. Cette situation montre que le peuple français n'est jamais content, n'est jamais du même avis. Dans le même alinéa on voit encore un groupe antonymique *rire de qn ≠ rendre qn grave*.

*« En avril, ne te découvre pas d'un fil », mais **arrêtent tout chauffage le 31 mars**, ... qui ont un respect marqué pour mieux savoir comment tourner la loi, enfin, qui sont sous le charme lorsqu'un de leurs grands hommes leur parle de leur **grandeur**, de leurs **grandes traditions**, mais dont le rêve est de se retirer, après une bonne **petite** vie, dans un **petit** coin tranquille, sur un **petit** bout de terre à eux, avec une **petite** femme qui se contentant de **petites** robes pas chères, leur mitonnera de bons **petits** plats et saura à l'occasion recevoir gentiment les amis pour faire une **petite** belote.* (P. Daninos, 1971, 12)

Déjà, il y a un dicton français qui traite de la température du mois d'avril qui tend à être froide, alors qu'en face, on lui oppose une réalité économique qui stipule que les autorités stoppent tout chauffage dès le 31 mars. Cette image critique une réalité disant que les autorités contribuent à ce que la population ne se découvre pas d'un fil sachant très bien qu'il fasse toujours froid *en arrêtant le chauffage* à cette date là. Cela montre une critique indirecte des autorités que nous retrouvons dans le verbe « arrêtent ». Ensuite, *Grandeur* et *grandes*

donnent une idée de qualité importante. Ce qui donne l'antonymie c'est l'opposition avec *petit*. Cette antonymie est composée d'un contraire pléonasme car une *vie* en soi est bien longue et pas *petite*. Ce mot *petit* donne le sentiment affectif et bénéfique de l'auteur par rapport aux mots qualifiés de petits (vie, coin, tranquille, bout de terre, femme, plats).

Beaucoup de pays perdent la tête parce qu'ils perdent leur gouvernement. Les Français, auxquels leurs gouvernements pourraient bien faire perdre la tête, ont l'incomparable mérite de la garder froide en cette occasion. Exemple sans doute unique dans le monde, la France possède un corps suffisamment solide pour lui permettre de vivre sans tête un mois sur quatre. Tandis qu'il est chez nous une nécessité, le gouvernement est pour la France un luxe que peuvent lui permettre de s'offrir trois, quatre ou cinq fois par an la solidité de son administration, et aussi ce fameux Bon Sens, grâce auquel cette admirable nation peut, sans perdre l'équilibre, s'engager dans les plus damnés chemins. (P.Daninos, 1971, 14)

Cette opposition parle de la folie que les Français peuvent ressentir à cause de leurs gouvernements instables mais au contraire, ils savent rester calmes malgré la mise gouvernementale. C'est là où veut en venir l'humour de l'auteur, c'est-à-dire qu'il souhaite mettre en avant une réaction quasi-exceptionnelle lors d'un cas qui pourrait être extrême chez les Français mais qui redondant chez eux. Il continue de comparer les Anglais et les Français, toujours dans le champs lexical du gouvernement, en disant que les Britanniques ne peuvent pas s'en passer alors que les Français sont habitués à vivre sans un vrai gouvernement de bonne qualité. Cette antithèse est en quelque sorte une partie intégrale du jeu d'humour de l'auteur pour critiquer les deux pays, et leurs deux peuples sur le plan politique.

Gentil pays de la méfiance ... et de la crédulité (P.Daninos, 1971, 14)

Tout d'abord il faut dire que c'est le titre d'un chapitre, ce titre n'est pas anodin car il présente le caractère antithétique de la France. Les Français sont paradoxalement méfiants et naïfs. Présenter ainsi la France dans un titre, amplifie la critique humoristique de Daninos et annonce déjà des arguments allant à l'encontre des Français.

Dominer le monde par son rayonnement (conquêtes territoriales, développement des Arts et des Lettres, etc.). Ce sont les grandes époques héroïques de la France rayonnante. Ou bien être envahie, vaincue. Elle est alors foulée aux pieds, meurtrie, crucifiée. Ce sont les grandes époques héroïques de la France humiliée. (P.Daninos, 1971, 15)

L'antithèse est ici historique. Elle critique les deux types de passés de la France, l'un historique et rayonnant, puis le second un passé d'humiliation. Ceci marque la variation qu'un pays peut connaître. Ceci appuie bien ces différences.

*De temps en temps, dans un salon, un Anglais parle. Il peut arriver – tout arrive – que l'on ait affaire à un bavard. En ce cas il s'arrête, constate que personne ne lui répond, si ce n'est pas des grognements, et répond lui-même. Avec ce genre d'individu qui coupe ses **monologues** en deux, un étranger peut avoir l'impression d'un **dialogue**. Mais un Anglais bien élevé, c'est-à-dire tout court, s'arrête très vite de parler. Il observe alors une pause. Puis du fond de sa gorge, monte, caverneux, le and-euh ...*(P.Daninos, 1971, 40)

L'auteur utilise les antonymes *un monologue et un dialogue* pour mettre en relief l'incapacité des anglais de prendre la parole en public, les pauses trop longues l'heures de leurs interventions (monologues) font penser plutôt à un dialogue.

*Ayant eu la bonne fortune de naître Anglais, j'avance dans la vie en sandwich **précédé** de mes initiales et **suivi** de ce petit coussin où les royaux honneurs ont déposé, avec les ans, leurs alluvions : D.S.O., C.S.I., O.B.E.* (P.Daninos, 1971, 7)

Tout d'abord, il faut dire que l'expression «j'avance...en sandwich...», légèrement familière, évoque l'image de l'"homme-sandwich", homme qui, à défaut d'autre emploi, porte dans le rues d'une grande ville une réclame sur la poitrine et une autre sur le dos. L'image métaphorique de l'homme-sandwich est reprise par la paire antonymique *précédé/suivi* où le Major Thompson possède déjà un nom reconnu par ses *initiales* et il a ses origines anglaises et son rang de l'armée britannique qui le *suivent*. Le terme d'expérience sont repris par *avec les ans et leurs alluvions*.

*Vraiment... Comment définir ces gens qui passent leur dimanche à se proclamer républicains et leur semaine à adorer la Reine Angleterre, qui se disent modestes, mais parlent toujours de définir le flambeau de la civilisation, qui font du bon sens un de leur principaux articles d'exportation, mais en conservent si peu chez eux qu'ils **renversent** leurs gouvernements à **peine debout**, qui **placent la France dans leur cœur**, mais **leur fortune à l'étranger**...qui adorent entendre leurs chansonniers tourner en dérision les culottes de peau, mais auxquels le moindre coup de clairon donne une jambe martiale, qui détestent que l'on critique leurs travers, mais ne cessent de les dénigrer eux mêmes, qui se disent amoureux des lignes, mais nourrissent une affectueuse inclination pour la tour Eiffel, qui admirent chez les Anglais l'ignorance du « système D », mais se croiraient ridicules s'ils déclaraient au fisc le montant exact de leur revenus, ...* (P.Daninos, 1971, 11-12)

Normalement les deux mots *renverser≠être debout* ce ne sont pas des antonymes mais dans l'extrait ces deux mots sont des antonymes contextuels. L'auteur crée la situation ironique en les utilisant. Peut-être la situation « *ils **renversent** leurs gouvernements à **peine debout** » on peut interpréter que le gouvernement change très souvent, il est renversé à peine*

debout. Dans le même exemple on a encore un groupe antonymique «*placer la France dans leur cœur, mais leur fortune à l'étranger* ». Ce groupe est aussi ironique. L'ironie se cache dans le comportement des français. Les français disent qu'ils aiment la France, leur pays, mais il se méfient de ses institutions et c'est pourquoi ils placent leur fortune à l'étranger.

*On dirait qu'ils ne **fabriquent** des députés que pour mieux les **détruire**.* (P.Daninos, 1971, 13)

Pour donner de l'ironie l'auteur dans cet exemple se sert aussi des antonymes. *Fabriquer*≠*détruire* pris séparément sans contexte ne sont pas du tout des antonymes mais dans cet exemple ce sont deux antonymes qui mettent en relief le contradictoire des français.

L'observateur de bonne foi ne saurait manquer de trouver assez légitime cet état d'esprit, puisque, trois fois en moins d'un siècle, la France a subi les plus sauvages fureurs de la race teutonnes ; toutefois si, prenant le recul nécessaire à un jugement impartial, il abandonne les annales des quatre-vingts dernières années – une poussière dans le sablier de l'Histoire – pour étudier celles des siècles précédents, il est bien obligé de considérer qu'un Espagnol dont la ville fut mise à sac par les armées de Napoléon peut difficilement voir la France sous l'aspect d'une innocente persécutée.

*Persécutée par ses **ennemis** qui lui **font la guerre**, par ses **alliés** qui **font la paix** sur son dos, par le monde entier qui prend ses inventions (les Français ne savent qu'inventer pour se plaindre ensuite qu'on le leur a pris),*(Pierre Daninos, 1971, 16)

Ces ensembles de paires antonymiques représentent tous les deux les Anglais qui selon les époques ont été *les ennemis qui font la guerre* ou *les alliés qui font la paix sur son dos*. Et en plus on peut aussi interpréter que les Anglais ont été les alliés de la France qui faisaient la paix sur le dos de la France, cela montre que à l'époque la paix pour le France a coûté assez chère car les Anglais pour la paix demandaient un tribut.

*M.Taupin se méfie même de l'eau : il demande de **l'eau fraîche** comme s'il existait des carafes **d'eau chaude et polluée**.* (P.Daninos, 1971, 17)

Sachant que M.Taupin se méfie de tout, donc au restaurant en commandant de l'eau il ne manque pas d'occasion de souligner qu'il veut de *l'eau fraîche*. Cette conduite rend la situation ironique car au restaurant on sert de l'eau fraîche, mais pas *chaude et polluée*. L'auteur – un anglais se moque une fois de plus des Français.

*Il est ainsi des millions de Français qui se méfient des hôteliers, des additions, des huîtres, des femmes qui les mènent par le bout du nez, **des militaires** qui les font **marcher en avant**, des politiciens qui les font **marcher en arrière**, **des antimilitaristes** qui vendraient la France*

au monde, des instituteurs qui bourrent le crâne de leurs enfants, de leurs ennemis, de leurs amis, et, secrètement, d'eux-mêmes. (P.Daninos, 1971, 23)

La paire antonymique *des militaires/des antimilitaristes* démontre une différence de fonction et de pensée selon les personnes. Comme l'auteur est un militaire (major Thompson) ils préfèrent les militaires plus que les politiciens et cela est exprimé à l'aide de ces deux expressions antonymiques *faire marcher en avant/faire marcher en arrière*. Enfin *de leurs ennemis/de leurs amis* signifie que les Français ont finalement peur de tous ceux qui les entourent y compris d'eux mêmes et de ceux qui enseignent à leurs enfants.

*La France est le seul pays du monde où, si vous ajoutez dix citoyens à dix autres, vous ne faites pas une **addition**, mais vingt **divisions**.* (P.Daninos, 1971, 23)

L'auteur veut démontrer par cette antonymie que la France est le pays de la démocratie et que chaque personne peut avoir sa propre opinion ce qui parfois n'aide pas à unir le pays mais le divise.

*Il faut au moins **une guerre** pour appliquer cette prescription, qui porte alors le nom **d'Union sacrée**.* (P.Daninos, 1971, 23)

La France étant un pays divisé peut s'unir seulement quand elle a sur son dos un danger, comme dans l'exemple *une guerre* peut former *l'Union sacrée*, elle peut unir les français.

*Aussitôt **la paix** revenue, la France reprend **le combat**.* (P.Daninos, 1971, 23)

Dès que le pays obtient le calme pacifique auprès de ses voisins qui lui faisaient la guerre, la France et les Français reprennent *le combat* politique pour mieux gérer leur propre pays. Bref, les Français sortis d'un conflit guerrier continuent de se battre dans un domaine plus pacifique que la guerre, la politique intérieure.

*Une indication seulement : quand un Français se réveille **nudiste** à Port-de-Bouc, on peut tenir pour certain qu'un autre Français se lève **antinudiste** à Malo-les-Bains.* (P.Daninos, 1971, 24)

Ce jeu de mots antonymique est vraiment très anodin. Non seulement, il y a une opposition *nudiste/antinudiste* qui porte sur le port de vêtements et sur la contre-pensée de ce mouvement populaire. Ensuite, cette opposition est jumelée avec des villes en opposition Sud/Nord avec *Port de Bouc* et *Malo-les-Bains* dont les localisations mer Méditerranée pour *Port de Bouc* et mer du Nord pour *Malo-les-Bains* représentant aussi des différences climatiques logiques à l'opposition de pensée *nudiste/antinudiste*. Il faut quand même connaître la géographie pour bien comprendre ce jeu de mots.

*On pourrait croire qu'un Français, **n'étant pas mort, vit**.* (P.Daninos, 1971, 27)

Ces antonymes reprennent l'opposition entre la vie et la mort qui est tout à fait logique. Mais cette phrase logique n'ayant l'air de rien, signifie qu'un Français qui vie déjà serait déjà reconnu logiquement par l'Etat. Or ce n'est pas le cas selon l'auteur.

*A première vue, la méthode britannique paraît **loufoque**. Mais à la réflexion elle est peut-être plus **rationnelle** que la méthode française.* (P.Daninos, 1971, 31)

Les Anglais sont fous mais si nous les comparons aux Français, ils ne sont pas si fous que ça voire même plus intelligents que ces derniers.

*''Ce sera à **la fortune du pot**''*

*Cette **fortune-là, d'une minceur squelettique** en Angleterre, prend, en France, **les formes les plus généreuses**. Elle éclaire même tout le problème : car on comprend, lorsque l'on voit les Français vous recevoir à la fortune du pot en mettant **les petit plats dans les grands**, pourquoi cette improvisation doit être, comme celle d'un Honorable membre des Communes, préparée de longue date.* (P.Daninos, 1971, 47)

Ici l'auteur veut présenter les habitudes de hospitalité des Anglais et des Français. On voit que les Français quand ils invitent des gens ils préparent un grand repas qui se compose des petits plats. D'habitude les français ont une grande tradition des repas qui ont quelque partie. Chez les français le repas commence tout d'abord par l'appétitif, après suit entrée, le plat principal, les diverses sortes de fromages et le desert, tous les plats sont assez copieux, ils sont très recherchés tandis que chez les Anglais le repas a moins de parties et la présentation n'est pas si recherchée.

*Jamais une maîtresse de maison ne parviendrait chez nous à ce résultat sans un travail de plusieurs mois. Toute la question est donc de savoir s'il vaut mieux être invité tout de suite par des Anglais, ou attendre six mois pour être prié par des Français. Pour ma part, je penche en faveur de la seconde solution. Good Lord! C'est tellement **bon** que ce n'est plus du tout **mauvais** d'avoir attendu.* (P.Daninos, 1971, 47)

Les français ne sont pas du tout des personnes qui invitent très souvent et qui invitent des gens par hasard. Il faut attendre peut-être un peu pour être invité, mais cette attente vaut vraiment la peine car la reception est tellement bonne que ce n'est plus du tout *mauvais* d'avoir attendu.

*Ils sont souvent **petits**, même quand ils sont très **grands**.* (P.Daninos, 1971, 52)

Avant l'exemple, on trouve la phrase « On cherche toujours de grands motifs aux grands drames ». La phrase de l'exemple à un sens un peu équivoque car on peut la comprendre de deux manières, premièrement – ils (ces motifs) sont souvent petits, même quand ils

paraissent très grands (à ceux qui jouent ces drames) ; deuxièmement – même petits, ils sont très grands ; c'est-à-dire : il n'y a pas de petits motifs pour les drames conjugaux.

Les Français sont les gastronomes de l'amour. Les Anglais, des exécutants. (P.Daninos, 1971, 56)

Les Français sont les gastronomes de l'amour, l'auteur veut souligner qu'ils aiment et apprécient la bonne chère, ils aiment passionnément, en donnant le plus possible de plaisir et les Anglais sont *des exécutants*, ils sont des consommateurs d'amour, ils aiment comme s'ils devaient faire une tâche ou remplir une obligation.

En France, une jolie femme (toutes les femmes s'arrangent pour être jolies dans ce pays, même les autres) sera choquée si un homme ne lui fait pas la cour dans un salon ou ne remarque même pas sa nouvelle robe. En Angleterre, une jolie femme trouvera most shocking qu'un homme lui baise la main, et tout à fait déplacé qu'il lui tourne un compliment sur son teint, à moins que ce ne soit son mari, lequel n'y pense pas. (P.Daninos, 1971, 57)

L'auteur compare une fois de plus les deux nations française et anglaise en montrant les différences entre les « *jolies femmes* » des deux pays. Les Françaises souhaitent vraiment qu'on leur montre une attention particulière sans quoi elles seraient choquées. Les Anglaises quant à elles, détestent qu'on les aborde directement. Bref, les comportements féminins sont tout à fait opposés.

Ce que Martine demande avant tout à une robe, c'est d'être élégante. Ursula, comme ses compagnes, voulait d'abord s'y sentir confortable (to be comfortable in...). Dans la rue, la Parisienne qui inaugure un petit tailleur printanier est secrètement ravie de voir les regards des hommes s'allumer. L'Anglaise le serait sans doute à cause de l'humidité ambiante, paraît ininflammable. Les Français contemplant les femmes. Les Anglais les croisent. (P.Daninos, 1971, 57)

L'extrait suivant décrit les femmes anglaises et françaises, leur tenue, leur envie d'attention. L'auteur les voit tout à fait différentes, les françaises veulent être élégantes tandis que les anglaises veulent se sentir à l'aise. Les femmes françaises sont très contentes quand elles voient les regards des hommes pleins de passion (*les regards des hommes s'allumer*), tandis que les femmes anglaises sont tout à fait indifférentes des attentions des hommes, comme l'auteur dit « *L'anglaise paraît ininflammable à cause de l'humidité ambiante* ». L'auteur diffère une nouvelle fois les nations françaises et anglaises par les manières masculines d'aborder le genre féminin. Les Français admirent les femmes alors que les Anglais les abordent. Comme le dit Daninos « *les Français contemplant les femmes. Les Anglais les*

croisent. »

*Une chose demeure claire : le penchant des Français pour l'aventure galante et le souci qu'ils ont d'élever leurs enfants dans le respect des traditions familiales font que, de tous les pays du monde, la France est peut-être celui où il est le plus **simple** d'avoir une vie **compliquée** et le plus **compliqué** d'avoir une vie **simple**. (P.Daninos, 1971, 59)*

Simple≠compliqué ce sont des antonymes qui décrivent la manière de vie des français. L'auteur écrivant ce livre peut-être a remarqué que les français ont l'habitude de compliquer les choses simples, faciles à résoudre.

*En France, ils vous **attendrissent**. En Angleterre, on vous les **durcit**. Les parents français sont plutôt **vexés** si leur fils ne donne pas des signes d'intelligence précoce. Les Anglais sont **consternés** s'il en manifeste. (P.Daninos, 1971, 62)*

Ici on voit que les Anglais apprécient bien l'intelligence d'un enfant mais ils aiment les enfants enfants, ils aiment que les enfants restent enfants, tandis qu'en France, tout est au contraire, ce que l'on apprécie chez un enfant, c'est un petit bout d'homme, un être petit, mais déjà homme. Un père anglais rapportera volontiers un mot de son fils s'il est d'un comique enfantin. Mais à l'encontre du Français, il n'en tirera aucune vanité s'il s'agit d'un mot très avancé pour son âge.

En conclusion, on peut s'apercevoir que dans tous les exemples, les antonymes forment des antithèses. Car, si dans une partie de la phrase on a une chose ou une qualité positive, l'autre partie de la phrase nie donc la première. Dans ce livre, l'auteur utilise les antonymes pour pouvoir souligner les défauts ou les qualités des deux nations, pour donner plus d'ironie. Il utilise toujours des antithèses par paires tout en jouant sur le même champ lexical en amplifiant chacun des sens contraires créant l'antithèse et ce doublé marque bien l'insistance du développement. Les antithèses peuvent marquer l'insistance, l'implication de l'affectif ainsi qu'une critique cachée du système. Les antonymes sont utilisés pour développer le texte dans la direction humoristique qu'a pris l'auteur vis-à-vis de ses lecteurs.

Les séries lexicales telles que **homonymes**, **les synonymes**, **les antonymes** et beaucoup d'autres sont très souvent utilisés dans la publicité. De nos jours la publicité est non seulement un phénomène commercial mais aussi un phénomène culturel qui très souvent reflète les normes, les croyances et les systèmes de valeurs. La publicité doit parvenir à nous faire préférer tel ou tel produit, telle ou telle marque, pouvoir agir sur nos conduites d'achat. Mais en créant des slogans ou des textes publicitaires les publicitaires se servent de plusieurs procédés langagiers. Voici quelques exemples du fonctionnement **des homophones** (S.M.Liberiene, 2001, 57-65):

Sofiquet d'avril- la publicité d'un plan cuisiné (poisson) ; le nom de la marque se substitue au terme *poisson* de la formule figée célèbre.

L'appétit vient en Maggi – la création lexicale les sonorités aidant à parler de *l'appétit vient en mangeant*. Ici, le nom de la marque est caractérisé par les mêmes sonorités qu'un des éléments de la formule originelle ; ce qui est exploité avec succès par les créateurs du slogan ; il faut dire que les jeux phoniques est un de leurs procédés favoris.

Les synonymes surtout **les synonymes gradables** sont aussi très souvent utilisés dans la publicité. Voici quelques exemples de gradation :

*Pour vous Mir fait le **maximum***. (Mir)

***Incroyablement** léger* (aspirateur Electrolux)

*Super, ton Kinder – **Maxi***.

***Terriblement** onctueux et fondant* (crème de yaourt de Danone)

Nous voyons que la gradation est d'un usage très large dans la publicité. L'emploi des termes mélioratifs témoigne presque toujours d'une certaine subjectivité, surtout lorsqu'il s'agit des textes publicitaires. Pourtant, même dans le cas de la publicité, on peut parler d'une échelle d'objectivité/subjectivité. Si le *maximum* représente une objectivité (relative, certes, mais l'objectivité quand même), *incroyablement*, *terriblement* sont très subjectifs, ainsi que *trop* qui appartient aux expressions subjectives de la quantité.

J.Gardes-Tamine (J.Gardes-Tamine, 2001, 197-198) pour analyser la modalisation **autonymique** prend les situations du théâtre. Très souvent au théâtre comme dans la vie courante, il arrive fréquemment aux locuteurs de commenter les propos qu'eux-mêmes ou que les interlocuteurs tiennent. Ce faisant, ils font retour sur le discours et utilisent donc la propriété des langues dite de réflexivité qui leur permet de parler d'elles-mêmes. Le locuteur utilise alors des modalités métalinguistiques. Ces modalités se traduisent par le lexique, que les mots employés appartiennent à la grammaire, phonème, paradigme... ou à l'usage quotidien, *dire, parler, répondre, voix, expression...* Elles se traduisent également par ce que l'on appelle **mention** du signe : au lieu de viser un élément extérieur à lui (il est alors en usage), il renvoie à lui-même, grâce à l'autonymie :

Journaux est le pluriel de *journal*.

Il arrive souvent que les faits soient moins nets et que les signes soient employés à la fois en usage et en mention :

Aussi quand il allait passer quelques semaines à paris, il n'y avait pas un seul jour de perdu pour tout ce qu'il y avait à voir ». (Proust)

Les guillemets dans ce passage signalent que l'on a affaire à une citation du personnage, que ses paroles sont reproduites exactement et qu'il faut prendre en considération ce qui est évoqué mais aussi les termes eux-mêmes.

Dans le dialogue théâtral, la modalisation autonymique contribue à lier les répliques et à faire avancer ou, à l'inverse, ralentir l'échange verbal. C'est donc un procédé particulièrement intéressant, qui peut contribuer à la dimension tragique comme au comique. Du premier cas, on prend une courte scène de *Britannicus*, entre Agrippine, Junie et Burrhus :

AGRIPPINE

Burrhus, où courez-vous ? Arrêtez. Que veut dire...

BURRHUS

Madame ? c'en est fait, Britannicus expire.

JUNIE

Ah ! mon Prince !

AGRIPPINE

Il expire ?

BURRHUS

Ou plutôt il est mort, Madame.

JUNIE

Pardonnez, Madame, à ce transport. Je vais le secourir, si je puis, ou le suivre.

Lorsqu'Agrippine reprend le terme de Burrhus, *expire*, dans une interrogation, autant que l'incrédulité, et la stupeur devant le fait, c'est le refus du mot qu'elle exprime. Et Burrhus ne s'y trompe pas puisqu'il le corrige, ou *plutôt*, par l'expression terrible, *il est mort*, que Junie refuse d'entendre.

Donc on peut dire que l'usage des autonymes, les mots et les expressions ont une interprétation, des propriétés syntaxiques et même des caractéristiques graphiques particulières.

Conclusions

Tous les ensembles de signes peuvent être classés selon leurs aspects formels. Ces groupements sont appelés par les noms différents. Les auteurs plus anciens les appellent les séries lexicales, les auteurs plus récents les appellent les relations sémantiques ou même les relations lexicales.

Selon les rapports sémantiques entre les mots, on peut trouver des relations d'identité, d'opposition et d'implication sémantiques grâce respectivement à des synonymes, des antonymes, des hyponymes ou des hyperonymes. On peut également rencontrer des signes qui se ressemblent au niveau formel (homonymie, paronymie).

Les synonymes, les antonymes, les homonymes et les autres séries lexicales sont très importantes pour enrichir la langue, pour lui rendre plus de couleurs, plus d'expressivité. Les synonymes et les antonymes sont très étroitement liés à la polysémie des mots. **Les synonymes** sont des mots à significations rapprochées expriment les diverses nuances d'une seule notion ou de plusieurs notions très proches. Selon la théorie du signe lexical les synonymes ont des signifiés identiques ou proches et les signifiants différents. Pour établir les rapports de la synonymie les scientifiques utilisent **le critère d'interchangeabilité** ou comme les autres auteurs appellent **la substitution** : on remplace un mot par un autre dans un même contexte. Les synonymes peuvent être : **les synonymes absolus et relatifs, les synonymes approximatifs ou partiels, les synonymes idéographiques et les synonymes stylistiques, les synonymes gradables et non-gradables.**

L'antonymie désigne une relation entre deux termes de sens contraire, mais il faut savoir qu'on ne peut comparer que ce qui est comparable. Aussi, les antonymes groupent-ils les signes ayant les signifiés opposés et les signifiants différents. Les antonymes, très souvent, sont classifiés selon le modèle des synonymes. On trouve les antonymes : **absolus, partiels, gradables, non gradables, réciproques, incompatibles, logiques, morphologiques.**

Les homonymes sont les signes aux significations identiques ou pareils et aux signifiés différents. Selon qu'il s'agit de formes orales ou de formes écrites, il faut distinguer **les homophones, les homographes et aussi les homonymes sémantiques.** En réalité, on pourrait penser que l'homonymie dérange la compréhension et cause une gêne aux lecteurs et aux interlocuteurs, mais la langue arrive à très bien s'adapter à la présence d'homonymes.

L'identité et l'opposition ne sont pas les seuls rapports paradigmatiques de sens qui lient les mots. Les savants traitant le problème des champs lexicaux distinguent aussi **les**

hyperonymes et les hyponymes. Un terme hyperonyme peut dans tout contexte remplacer n'importe lequel de ses hyponymes, alors que l'inverse n'est pas possible. La relation entre l'hyperonymie et l'hyponymie est à la base de la définition lexicographique. Dans ce type de définition, on donne d'abord la classe générale à laquelle appartient le mot défini et ensuite, on précise les traits spécifiques qui distinguent le mot défini des autres sous-classes de la même classe générale. **Les hyperonymes** sont des points de repère qui font en sorte que le lecteurs puisse s'y retrouver très rapidement dans leur lecture. Ceci aide à l'auteur à éviter des répétitions.

Les paronymes sont des mots à prononciation rapprochée, mais pas identique et qui ont aussi un sens différent. Les paronymes aussi comme les homonymes peuvent empêcher la compréhension, mais pour éviter ces incompréhensions il faut faire attention à la structure des mots employés et à leur prononciation correcte.

Les recherches dans ce domaine ont fait apparaître des termes nouveaux, tel que **autonymie**. Elle ne concerne pas le rapport d'un signe avec un autre signe, mais seulement un usage très particulier d'un signe considéré isolément. Dans l'usage autonymique, les mots et les expressions ont une interprétation, des propriétés syntaxiques et même des caractéristiques graphiques particulières. L'autonymie c'est un terme formalisé qui sert à parler d'une langue et à la décrire, il permet de citer les formes linguistiques.

L'analyse du fonctionnement des phénomènes linguistiques analysés dans le texte littéraire nous a permis de découvrir leur rôle. Ainsi dans le livre de P.Daninos les synonymes servent à décrire des qualités et des défauts des anglais et des français, pour mieux exprimer une ou autres idée, pour donner plus de couleur et de détails au texte, pour convaincre le lecteur. Très souvent les synonymes créent des situations ironiques. **Les synonymes gradables** sont très souvent utilisés dans la publicité, leur rôle est de parvenir à nous faire préférer tel ou tel produit

Les écrivains se servent **des antonymes** dans leurs oeuvres pour créer les antithèses. Dans le livre analysé on peut remarquer que presque tout le texte est créé à la base de l'antithèse, où l'auteur oppose deux nations pour montrer leur manière de vivre, leurs caractères, leurs habitudes et leurs traditions. Le plus souvent les antithèses créées comportent le caractère ironique.

Les homonymes surtout **les homophones** sont utilisés dans la publicité. Dans les slogans publicitaires basés sur des proverbes ou des repères culturels supposés connus du grand public, les homophones servent à rendre les produits plus attrayants au public.

Dans le dialogue théâtral, la modalisation **autonymique** contribue à lier les répliques et à faire avancer ou, à l'inverse, ralentir l'échange verbal. C'est donc un procédé particulièrement intéressant, qui peut contribuer à la dimension tragique comme au comique.

Pour conclure donc on peut constater que les séries lexicales sont utiles à l'expansion du champ lexical du texte pouvant créer ainsi par leur utilisation des effets humoristiques tels que l'ironie, le auproquo et tant d'autres. Leur rôle dans le texte est de marquer l'esprit des lecteurs en faisant appel à leurs propres connaissances et en créant des repères qui puissent ensuite les faire comprendre le texte.

Bibliographie

1. Formilhague C., Les figures de style. – Paris. Nathan, 1991.
2. Gardes-Tamine J., La grammaire. Lexicologie. Méthode et exercices corrigés. – Paris. Armand Colin, 1998.
3. Gardes-Tamine J., La stylistique. - Paris. Armand Colin, 2002.
4. Laurent N., Initiation à la stylistique. – Paris. Hachette supérieur, 2001.
5. Lehmann A., Introduction à la lexicologie. – Paris. Nathan, 2003.
6. Liberienė S., Kalbotyra Nr 50. – Vilnius. Vilniaus universiteto leidykla, 2001.
7. Lopatnikova N., Lexicologie du français moderne. – Moscou. 1971.
8. Maignenau D., Eléments de linguistique pour le texte littéraire. – Paris. Bordas, 1993.
9. Mazaleyrat J., Molinié G., Vocabulaire de la stylistique. – Paris. PUF, 1989.
10. Mikėnaitė I., Exercices de lexicologie. – Vilnius. Vilniaus Pedagoginis universitetas, 1993.
11. Mikėnaitė I., Divertissements lexicologiques. – Vilnius. Vilniaus Pedagoginis universitetas, 1990.
12. Mikėnaitė I., Prancūzų kalbos leksikologija. – Vilnius. Vilniaus pedagoginis universitetas, 1981.
13. Molinié G., La stylistique. – Paris. PUF, 1993.
14. Niklas Salminen A., La lexicologie. – Paris. Armand Colin, 1997.
15. Peyrouet G., Style et rhétorique. Repères pratiques. – Paris. Nathan, 1994.
16. Picoche J., Précis de lexicologie français. – Paris. Nathan, 1992.
17. Timeskova I., Essai de lexicologie du français moderne. - Leningrad 1967

Sources

1. Daninos P., Les carnets de major Thompson. – Leningrad, 1971

Conclusions

All the words can be classified by their forms, their meanings and their forms. In my work I presented **the synonyms, antonyms, homonyms, hyperonyms, hponyms, paronyms and autonoms** and their fonctionnement in the text.

The synonyms, the antonyms, the homonyms and the others are very important for the language. The synonyms and the antonyms are very closely related to the polysemy of the words. **Synonyms** are different words with similar or identical meanings. The synonyms are used to describe qualities and defects of English and French peoples, for better express one or other idea, to give more color and details to the text, to convince the reader. Very often the synonyms create ironic situations. The synonyms are also very attractive for the publicity which objective is to persuade that such or such product is better than others.

Antonym is the word that means the opposite of another. The writers are using the antonyms in their works to create the antitheses. In the analyzed book we can notice that almost all the text is created at the base of the antithesis, where the author opposes two nations to show their way to live, their characters, their habits and their traditions. Generally the antitheses created contain the ironic character.

Homonym is a word that is written and pronounced the same way as another, but which has a different meaning. The homonyms especially **the homophons** are used in publicity. The homophons are used to make the products more attractive to the public.

A **hyperonymy** relation implies that **the hyperonym** (the more general term) may substitute **the hyponym** (the more specific subtype) in a referential context but not the other way around. Hyperonyms are bench marks helping readers to better understand the text, and preventing the author to write repetitions.

The paronyms are the words which pronunciation is similar but not identical and which have a total different meaning.

In the theatre, **the autonoms** modalisation contributes to bind the retort of dialog.

As a conclusion we can say that these words are useful for the expansion of the lexical fields, to create the humorous effects such as the irony, the misunderstanding and others.

